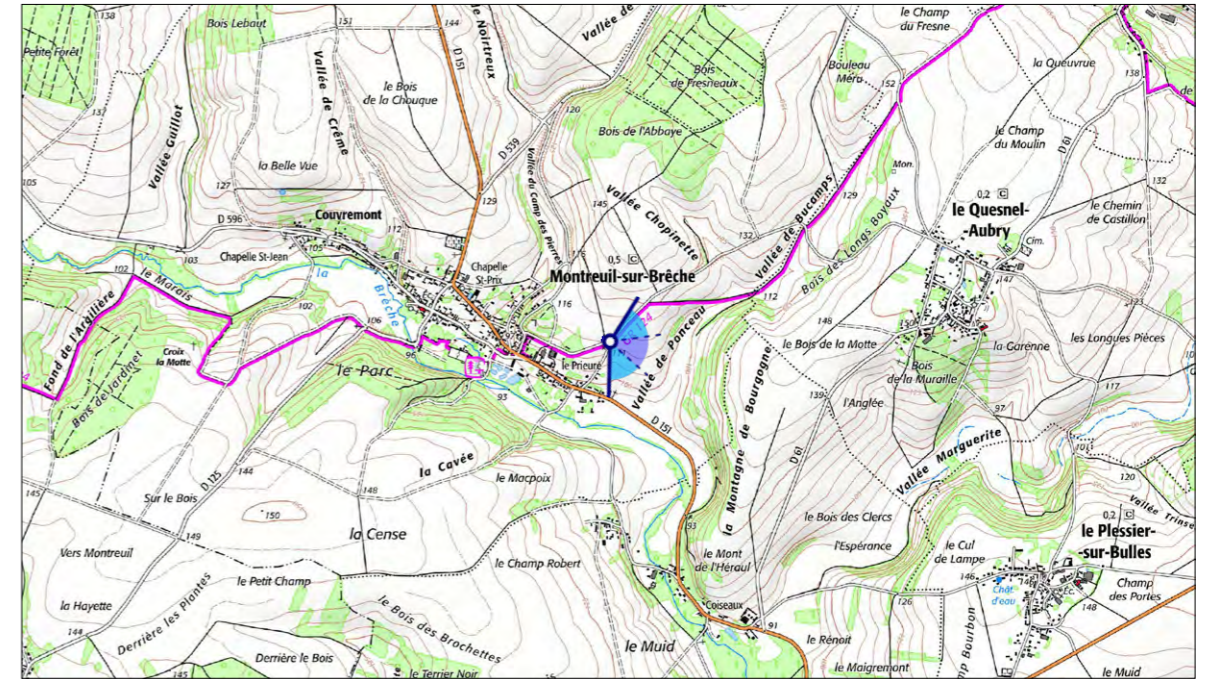
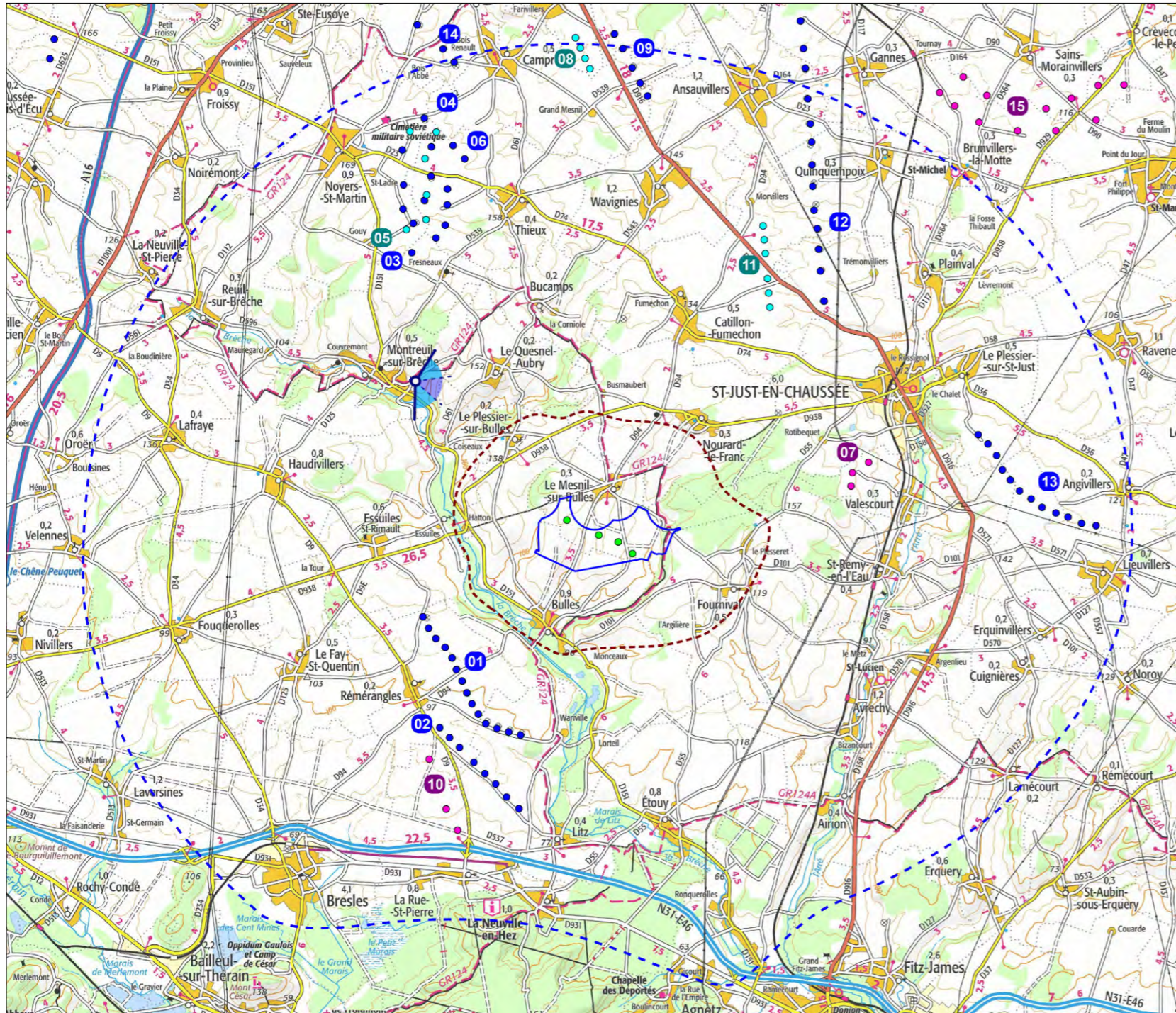


Photomontage n°14 - Vue depuis la route à l'est de Montreuil-sur-Brèche, sur le GR124 (commune de Montreuil-sur-Brèche)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°17'06,2" N49°30'24,0"
- Altitude NGF du point : 112 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 4 556 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 13:02
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage permet d'illustrer la perception du projet depuis les hauteurs de la vallée de la Brèche, en sortie du village de Montreuil-sur-Brèche. Nichées dans la ripisylve de la vallée, les habitations du village sont discrètes dans ce paysage. La végétation arborée est prépondérante et ne permet pas de visibilité lointaine. Le regard vient rapidement butter sur les crêtes boisées marquant les hauteurs de la vallée de la Brèche. Si les parcs éoliens du Chemin des Haguenets, Haguenets est&sud et La Rue Saint-Pierre émergent des reliefs de la vallée au sud, les éoliennes du projet des Échasses sont quant à elles masquées par ces mêmes composantes. Seul un bout de pale de E1 pourra être sporadiquement visible au-dessus du coteau est de la vallée.

L'impact paysager du projet est très faible à nul.

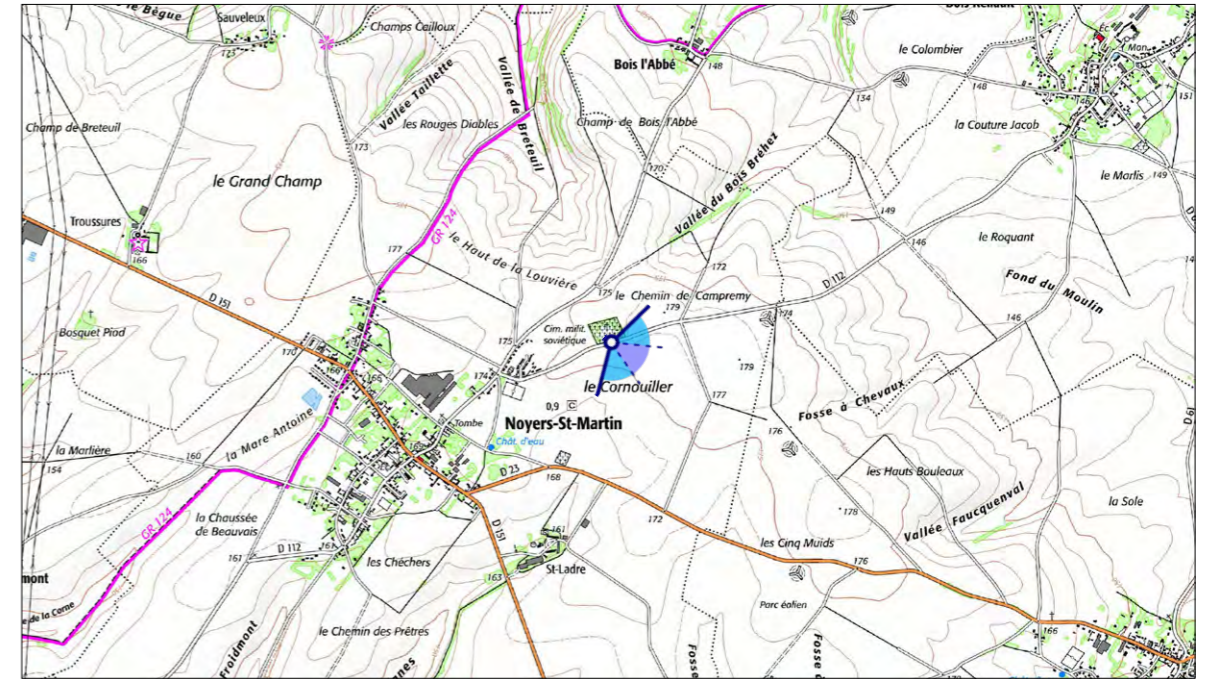
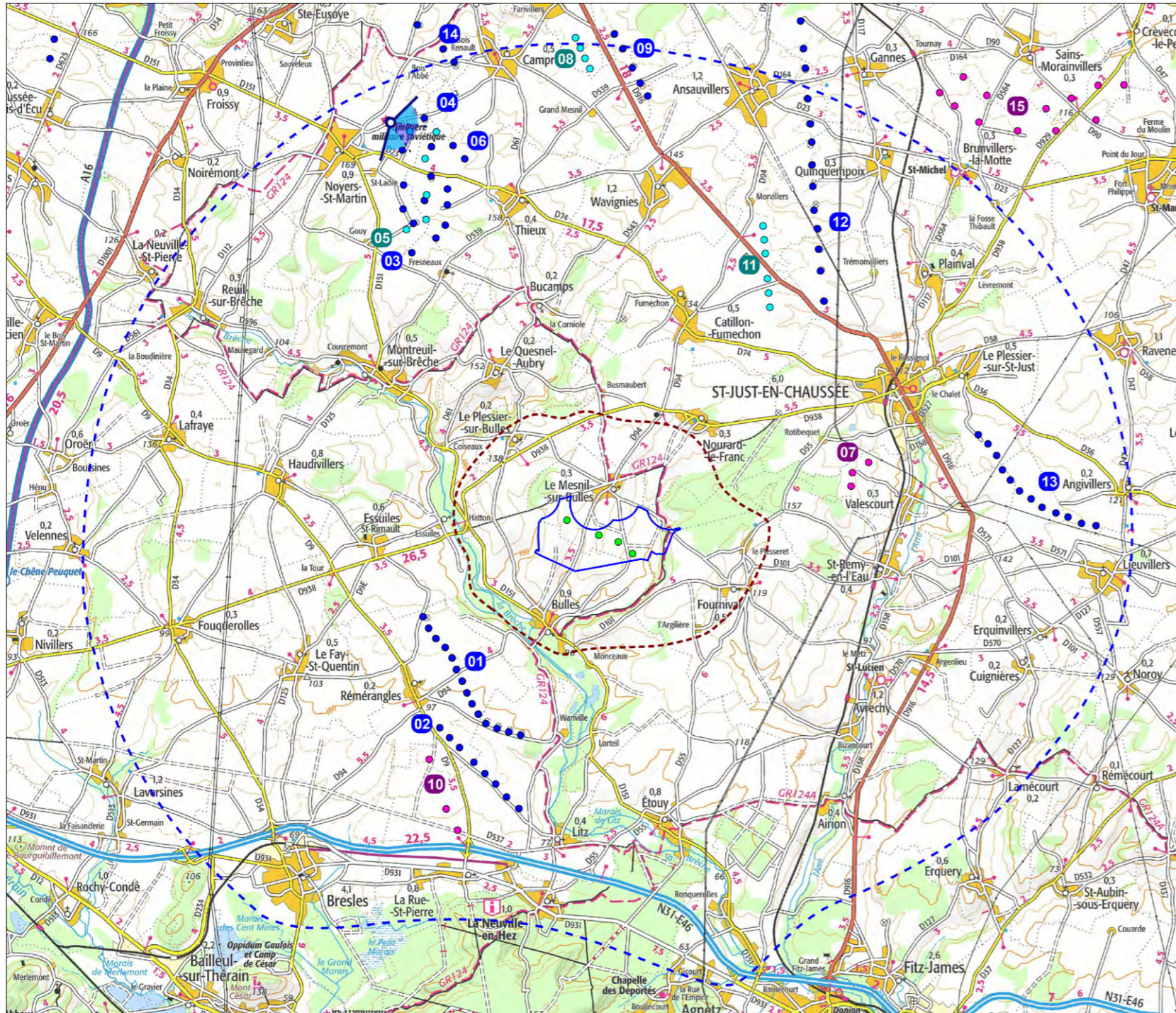
Photomontage n°14 - Vue depuis la route à l'est de Montreuil-sur-Brèche, sur le GR124 (commune de Montreuil-sur-Brèche)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°15 - Vue depuis la D112 au niveau de la nécropole de Noyers-Saint-Martin (commune de Noyers-Saint-Martin)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°16'36,8" N49°33'28,4"
- Altitude NGF du point : 170 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9 585 m
- Condition de prise de vue : 17 janvier 2022 à 16:24
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Photographie état initial 120°



Photographie état projeté 120°

Commentaire paysager

Ce point de vue permet d'anticiper l'impact visuel du projet depuis la nécropole de Noyer-St-Martin. Depuis ce cimetière militaire, c'est un véritable openfield qui s'ouvre au visiteur. Quelques boisements ponctuels mêlés à la ripisylve de la vallée de la Brèche habillent l'arrière-plan.

De nombreux parcs éoliens s'installent sur ces étendues agricoles. Présent sur l'ensemble des plans paysagers, l'objet éolien devient alors un élément prédominant du paysage et génère un caractère industriel et anthropique.

Le projet des Échasses s'insère à l'arrière-plan de ce motif éolien dense. Toutefois, situé à un peu moins de 10 km de la nécropole, les éoliennes du projet présentent une taille apparente faible au regard des autres éoliennes plus proches. Au nombre de quatre, elles se fondent au motif éolien et n'amplifient pas particulièrement le motif existant.

L'impact paysager du projet est faible.

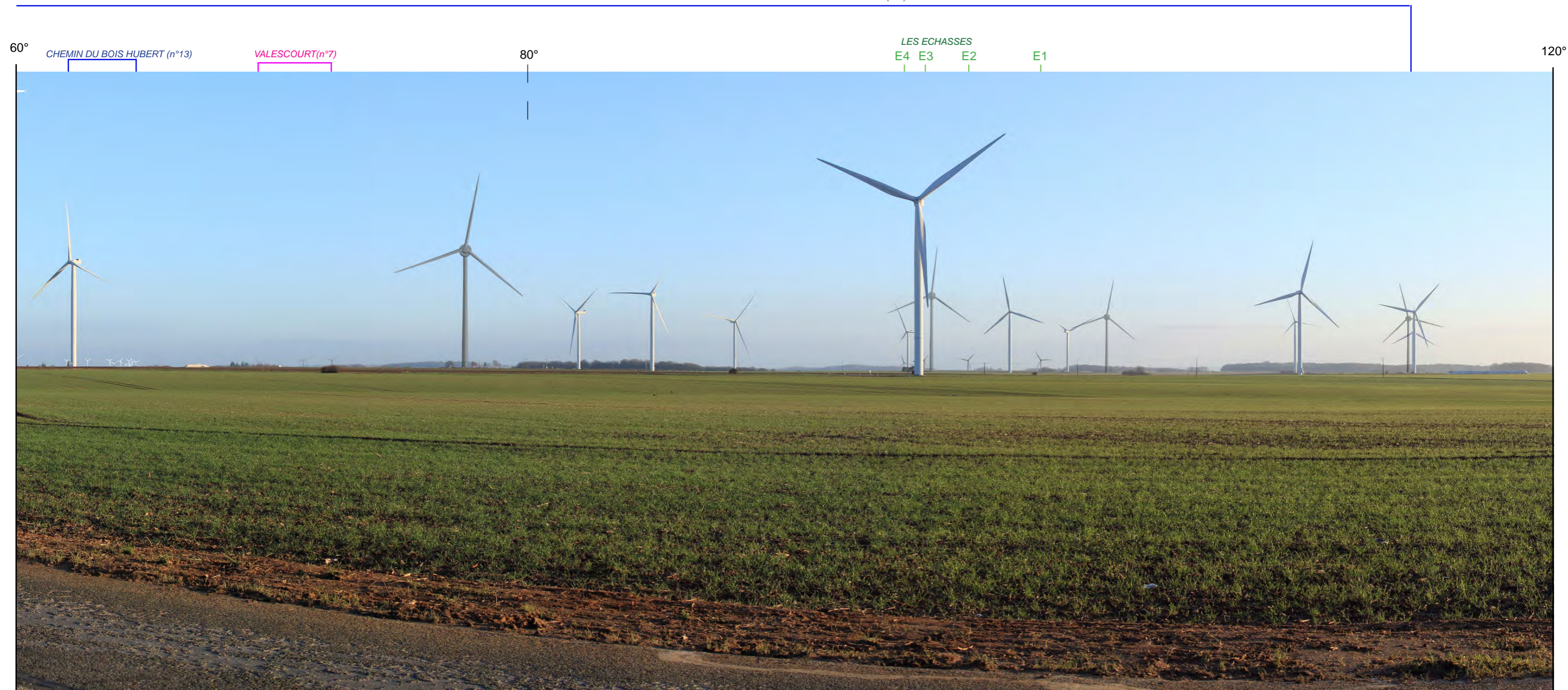
Photomontage n°15 - Vue depuis la D112 au niveau de la nécropole de Noyers-Saint-Martin (commune de Noyers-Saint-Martin)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

NORDEX XXVIII SAS (n°3)
NOYERS-ST-MARTIN ET THIEUX (n°4)
CORNOUILLE (n°5)
LES HAUTS BOULEAUX (n°6)

HAUSSU (n°15)
CAMPREMY / BONVILLERS (n°9)
CATILLON FUMECHON (n°11)
LA CROISSETTE (n°12)

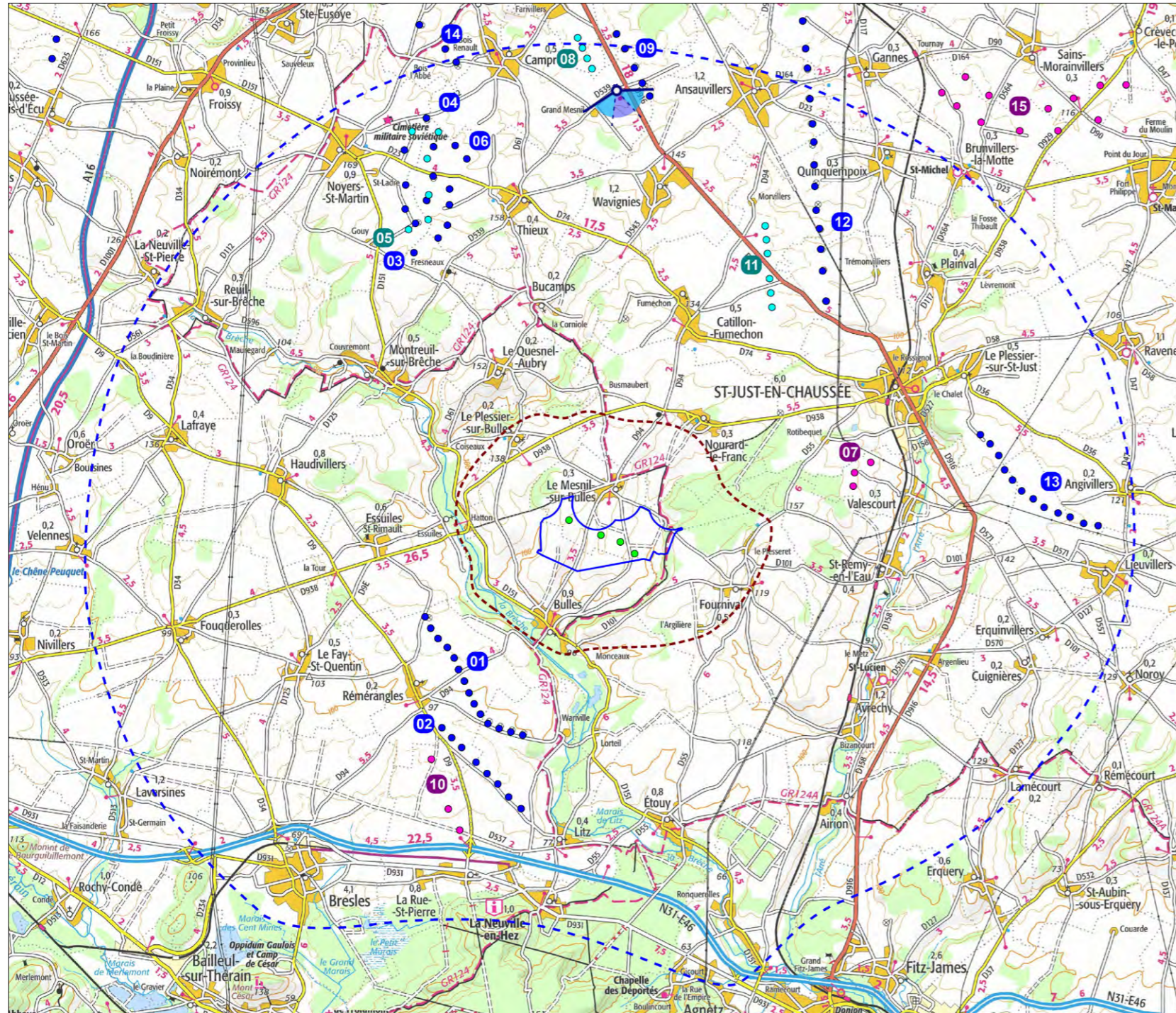


NORDEX XXVIII SAS (n°3)
NOYERS-ST-MARTIN ET THIEUX (n°4)
CORNOUILLER (n°5)
LES HAUTS BOULEAUX (n°6)



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°16 - Vue depuis la D539 au nord-est du Grand Mesnil (commune de Campremy)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°20'45,1" N49°33'54,8"
- Altitude NGF du point : 142 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9 572 m
- Condition de prise de vue : 17 janvier 2022 à 16:38
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



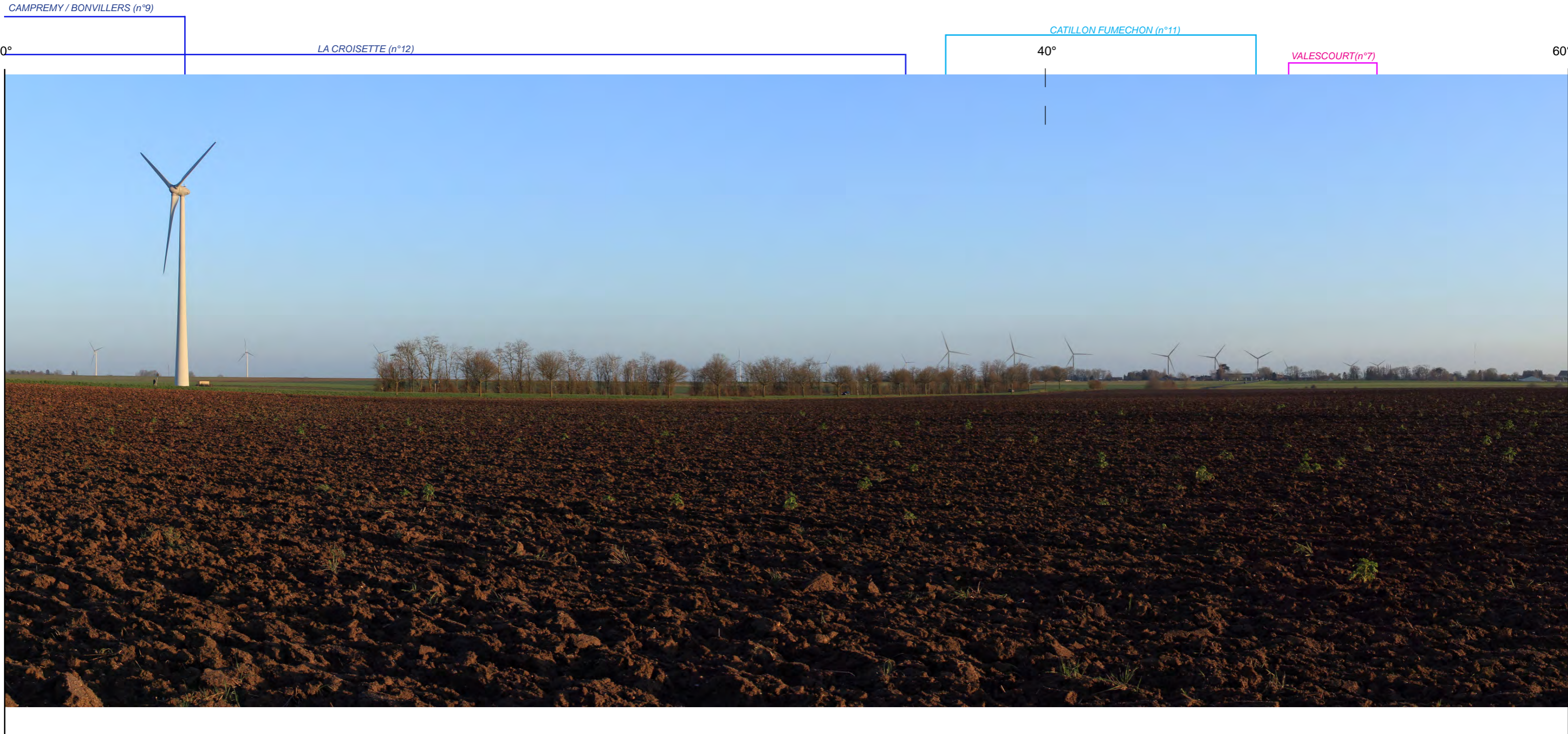
Commentaire paysager

Ce photomontage permet d'illustrer une possible co-visibilité entre le projet des Échasses et la ferme inscrite du Grand Mesnil. Depuis la D539, la D916 passant à proximité est matérialisée dans le paysage par l'alignement d'arbres qui l'accompagne. Le paysage est globalement ouvert, marqué par la présence de grandes cultures. L'horizon est dégagé avec toutefois le Bois du Grand Mesnil qui apporte un obstacle visuel central. Plusieurs parcs éoliens sont présents à gauche de la vue (Catillon Fumechon, Campremy/Bonvillers, la Croisette, ...). Ces parcs présentent une géométrie relativement commune et semblent bien ancrés et organisés dans l'espace.

Le parc des Échasses vient s'implanter à l'arrière-plan, entre le parc de Valescourt et la ferme du Grand Mesnil. S'il s'installe au sein d'une respiration visuelle existante, une partie du parc projeté est tronquée par le bois du Grand Mesnil. De ce fait, seul le bout des pales de E4 et E3 est discrètement visible au-dessus de la cime des arbres. Située au nord du boisement, la ferme inscrite du Grand Mesnil est visible dans le prolongement de celui-ci. Une faible co-visibilité existe alors entre le bâtiment protégé et deux éoliennes du projet des Échasses.

L'impact paysager du projet est très faible.

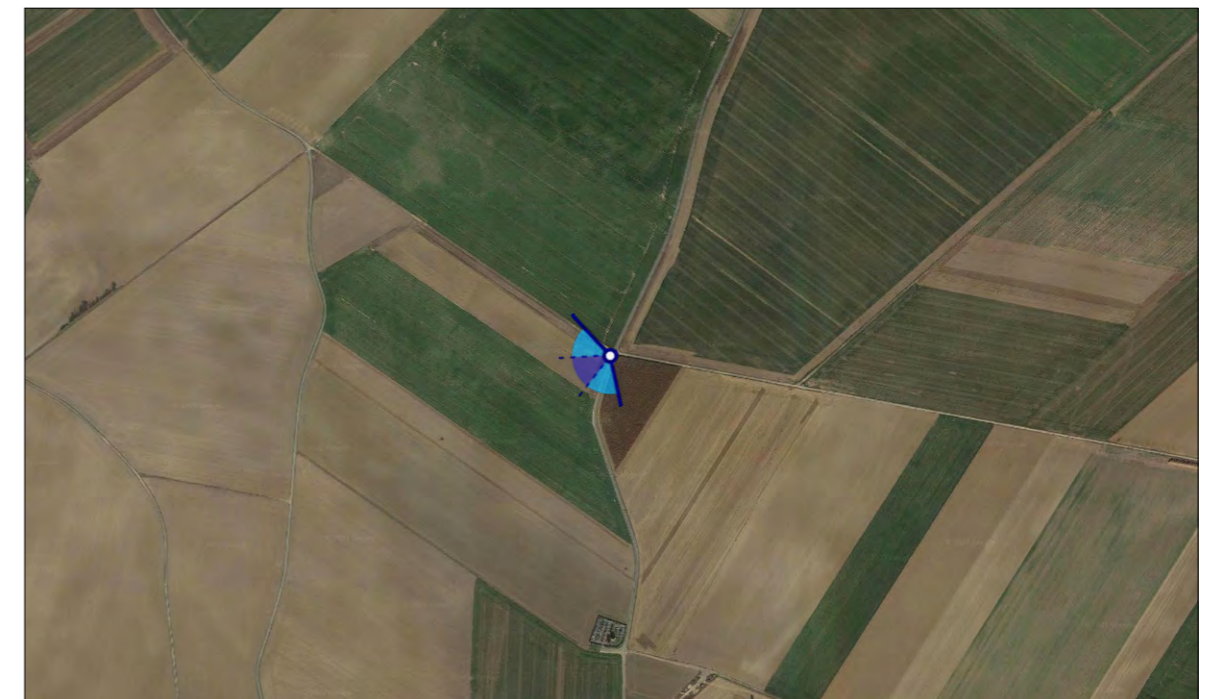
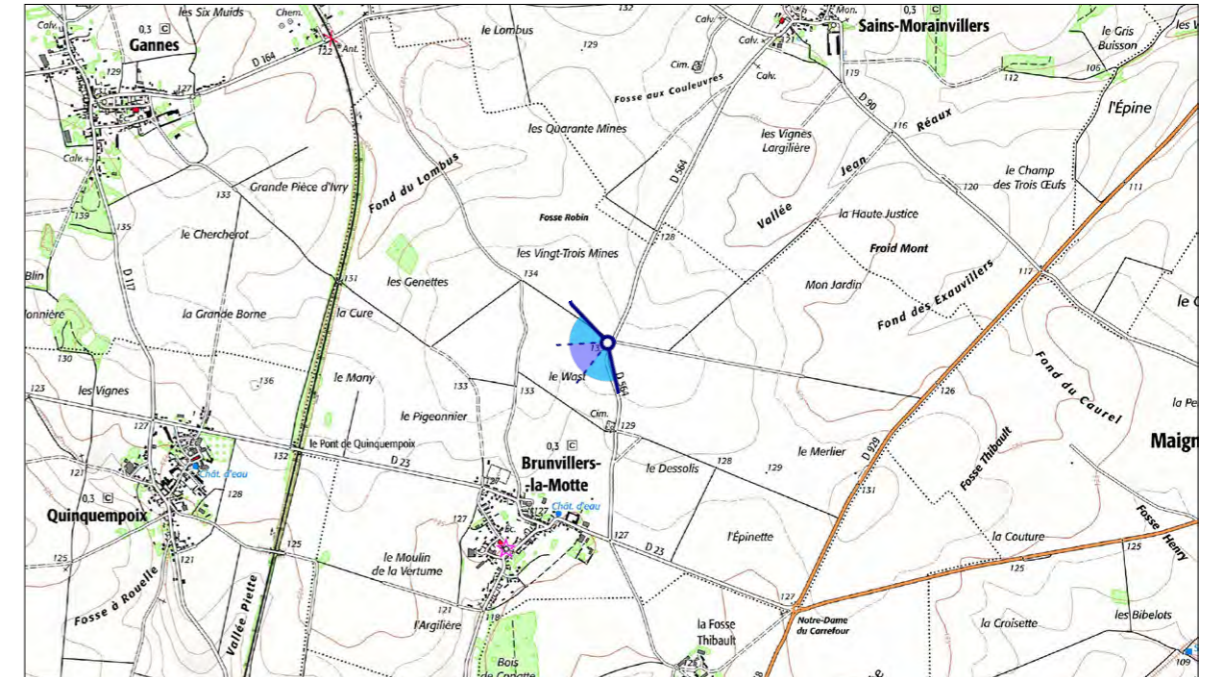
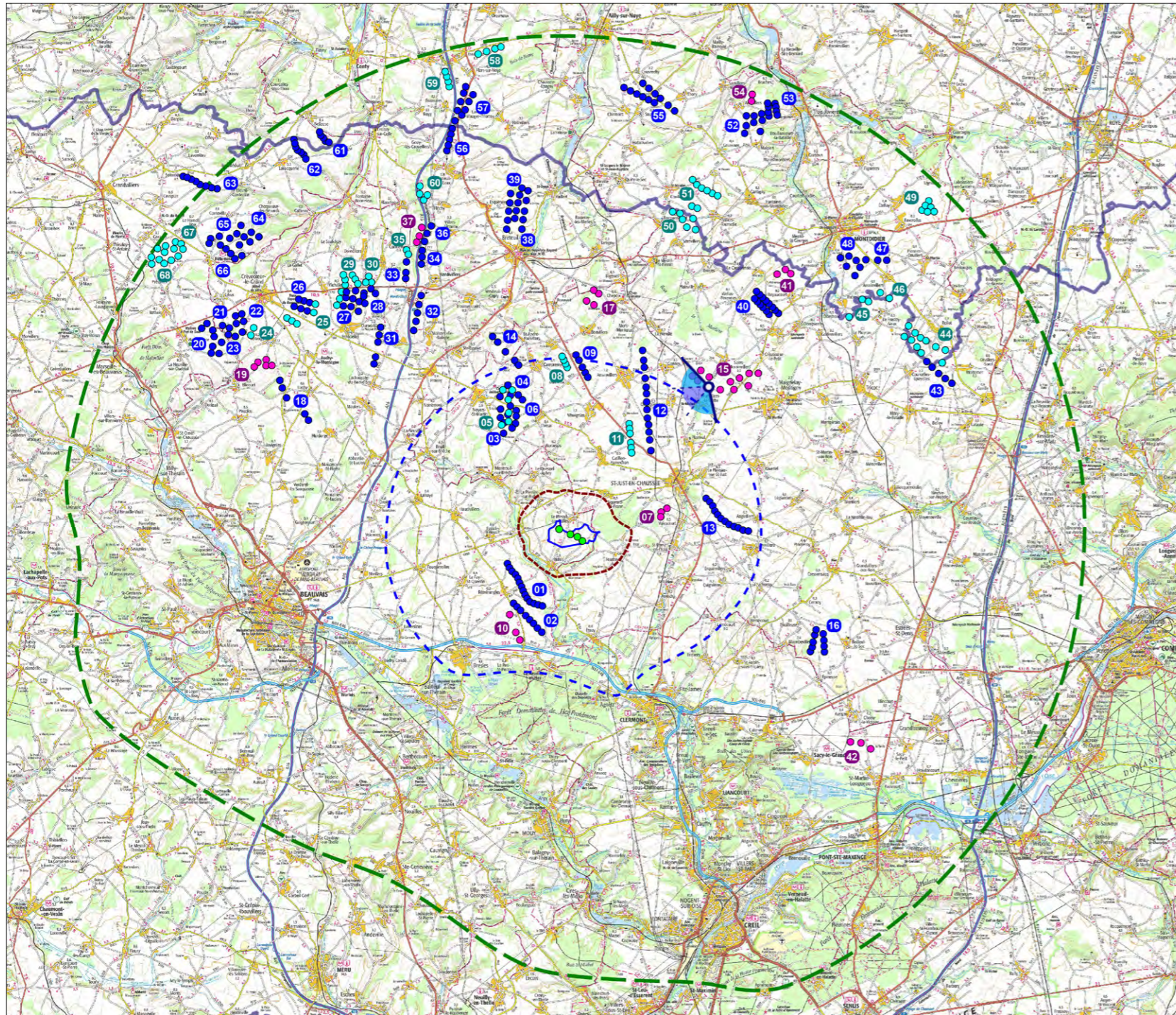
Photomontage n°16 - Vue depuis la D539 au nord-est du Grand Mesnil (commune de Campremy)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





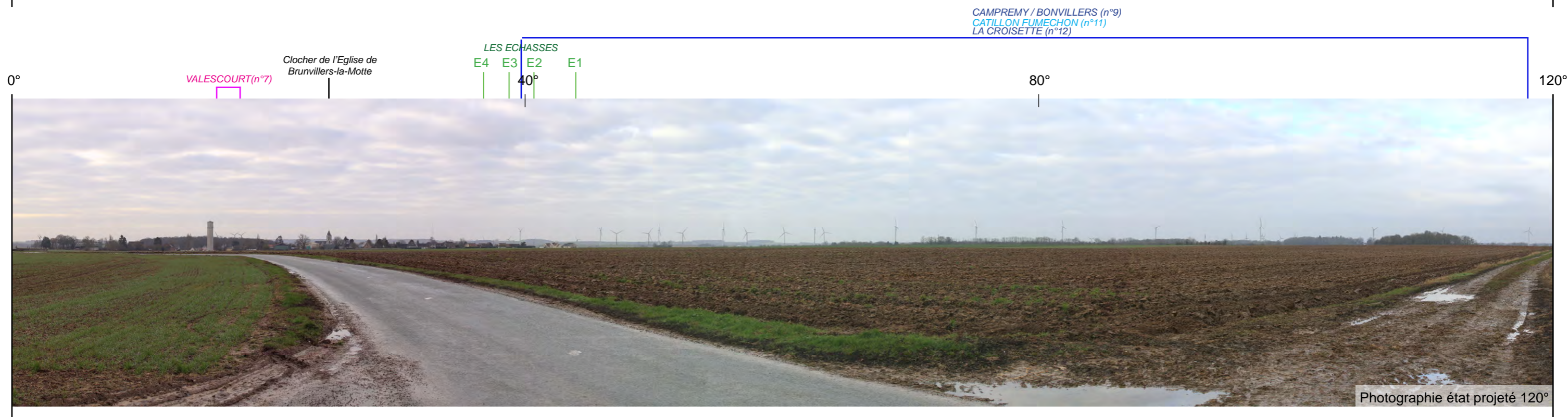
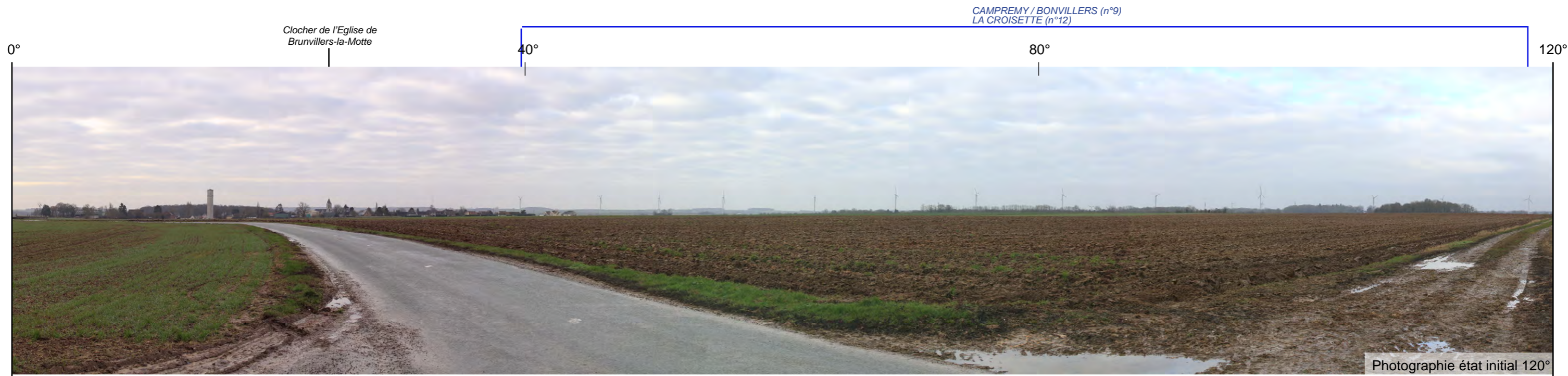
Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°17 - Vue depuis la D564 au nord de Brunvillers-la-Motte (commune de Brunvillers-la-Motte)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°27'26,2" N49°33'28,7"
- Altitude NGF du point : 130 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 12 102 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 11:03
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage est pris depuis le nord de Brunvillers-la-Motte et permet, à la fois d'illustrer la co-visibilité induite par le projet des Échasses avec la silhouette du village mais aussi avec son église classée. En effet, depuis la D929, le clocher et le toit de l'église Saint-Michel dépassent légèrement des habitations du village. Le premier plan est ouvert par la présence des grandes étendues agricoles du Plateau Picard. Les boisements ponctuels ainsi que la crête délimitant le versant ouest de la vallée de l'Avré à l'arrière-plan, contraignent les vues lointaines.

Depuis ce point, l'éolien occupe une place importante dans le paysage. Le parc construit de la Croisette forme un grand linéaire qui empli un angle très important sur l'horizon à l'est de Brunvillers-la-Motte, doublé par les parcs de Catillon-Fumechon et Campremy/Bonvillers. Les éoliennes de ces parcs s'inscrivent dans un rapport d'échelle équivalent au château d'eau situé à l'est du village. Ce dernier est ainsi cadré par ces éléments verticaux. Le parc de Valescourt complète ce motif éolien en arrière-plan du château d'eau dans un même rapport d'échelle que le clocher.

Le parc projeté des Échasses vient s'installer à l'arrière de la crête marquant le haut de coteau de la vallée de l'Avré, dans la continuité du motif généré par le parc de la Croisette. Toutefois, seul le haut des éoliennes du projet émerge de la ligne de crête. Installées à environ 12 km du point de vue, les éoliennes apparaissent dans un rapport d'échelle bien inférieur à celui des autres parcs plus proches. Elles prolongent toutefois le motif éolien sur l'horizon mais la covisibilité induite avec le clocher de l'église reste indirecte et réduite. **L'impact paysager du projet est très faible.**

Photomontage n°17 - Vue depuis la D564 au nord de Brunvillers-la-Motte (commune de Brunvillers-la-Motte)

Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

CAMPREMY / BONVILLERS (n°9)
CATILLON FUMECHON (n°11)
LA CROISSETTE (n°12)



CAMPREMY / BONVILLERS (n°9)
CATILLON FUMECHON (n°11)
LA CROISSETTE (n°12)

60°

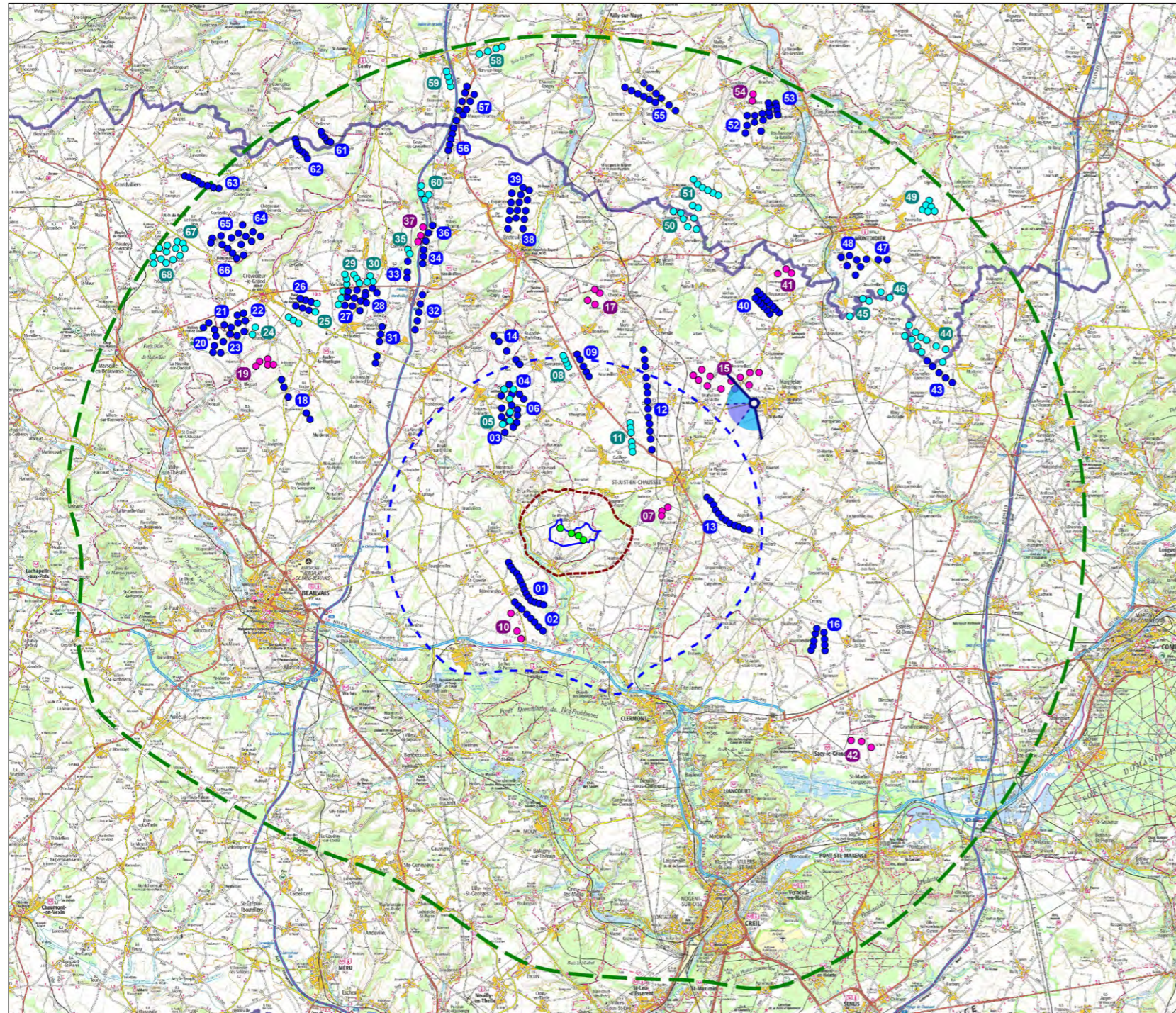
80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°17 C - Vue depuis la D936 à la sortie Ouest de Maignelay-Montigny (commune de Maignelay-Montigny)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : $E002^{\circ}30'02,3''$ $N49^{\circ}33'01,9''$
- Altitude NGF du point : 120 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 13 742 m
- Condition de prise de vue : 30 octobre 2024 à 12:09
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque $3 \times 40^{\circ}$



Commentaire paysager

Ce point de vue est situé en sortie ouest de Maignelay-Montigny sur un point de vue ouvert du plateau picard. Quelques boisements sont dispersés dans un paysage d'openfield ponctué par le motif éolien. Sur la gauche du panorama, le parc éolien du Chemin du Bois Hubert s'étale sur un large angle de vue tandis qu'un peu plus loin, les éoliennes du parc de Valescourt apparaissent sur une échelle similaire mais bien plus resserrée avec seulement 3 éoliennes. Sur la droite du photomontage, les éoliennes sont également présentes avec en premier plan les parcs de Haussu et Les Froids Vents. Sur le second plan, de nombreux parcs viennent compléter le motif.

Le parc des Echasses se localise dans un espace dépourvu de parcs mais la distance de plus de 13 km et les boisements masquent toutes les éoliennes du projet, hormis les bouts de pales de l'éolienne E1.

L'impact paysager du projet est très faible.

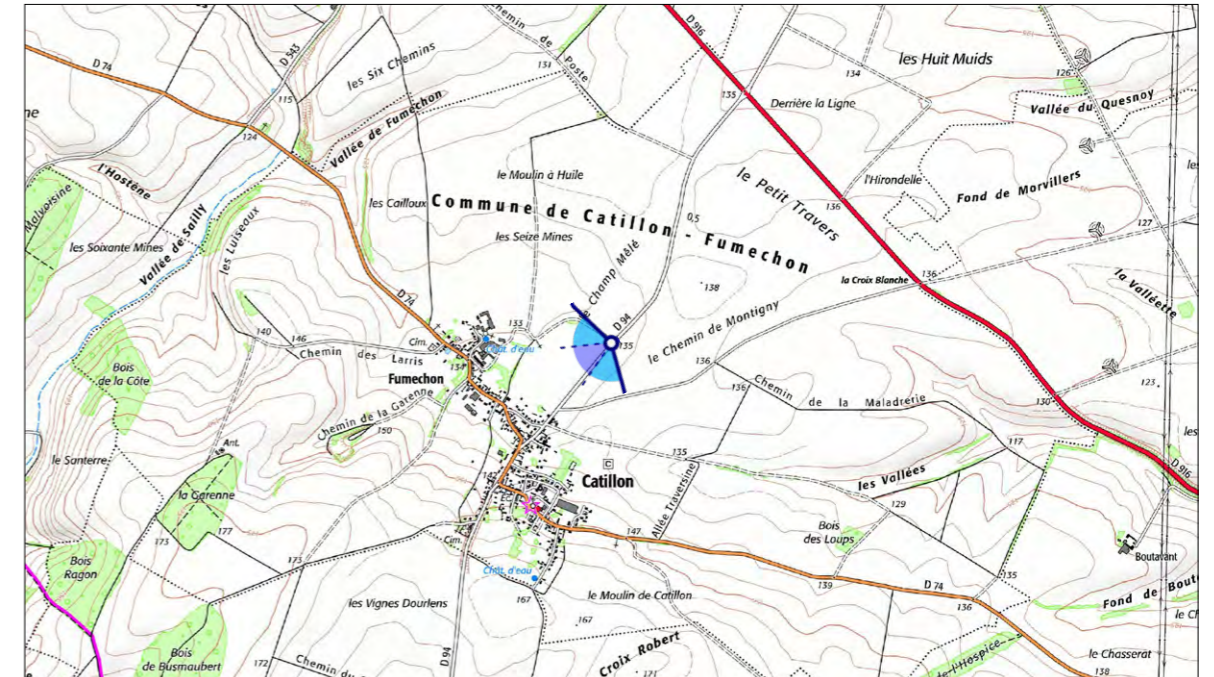
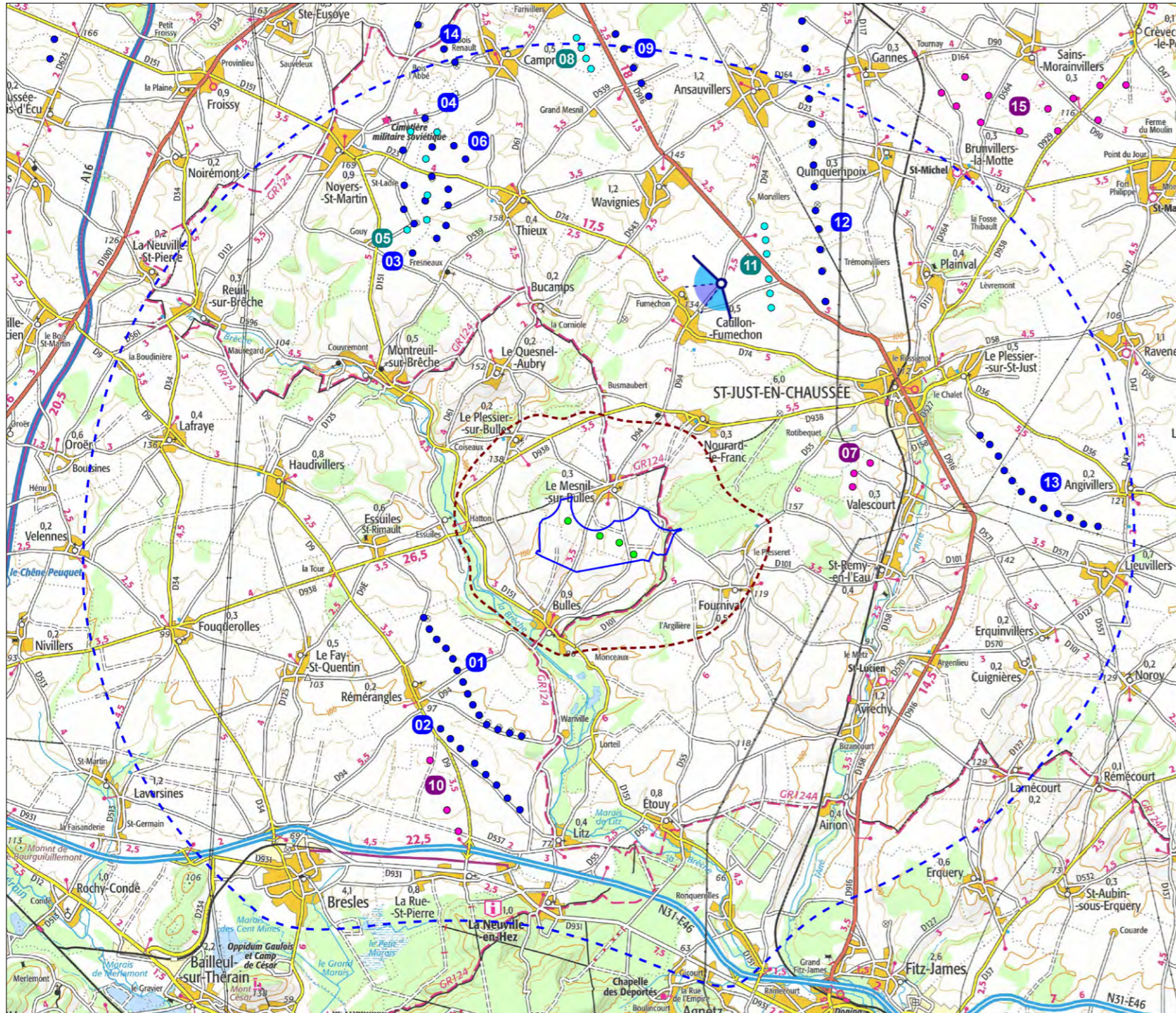
Photomontage n°17 C - Vue depuis la D936 à la sortie Ouest de Maignelay-Montigny (commune de Maignelay-Montigny)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°18 - Vue depuis la D94 au nord de Catillon-Fumechon (commune de Catillon-Fumechon)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°22'31,2" N49°31'28,3"
- Altitude NGF du point : 133 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5 804 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 11:18
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue est pris depuis l'entrée nord-est de Catillon-Fumechon. Les habitations du village, entremêlées à la végétation arborée qui accompagne la trame urbaine ferment l'horizon. Si les reliefs de la vallée de la Brèche contraignent les vues lointaines à l'ouest du bourg, les vastes étendues agricoles ouvrent le paysage vers le sud.

Une quinzaine d'éoliennes prennent possession à l'arrière de ces reliefs. Il s'agit des parcs de Nordex XXVIII, Noyer- St-Martin et Thieux, Les Hauts Bouleaux et Cornouiller, dont la superposition ne permet pas la bonne lisibilité de ces parcs dans le paysage.

Le parc en projet des Échasses n'est quant à lui pas visible depuis ce point de vue, masqué par les habitations du village et son courtil. Il n'y a donc pas de covisibilité avec le clocher de l'église.

L'impact paysager est nul.

Photomontage n°18 - Vue depuis la D94 au nord de Catillon-Fumechon (commune de Catillon-Fumechon)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



60°

80°

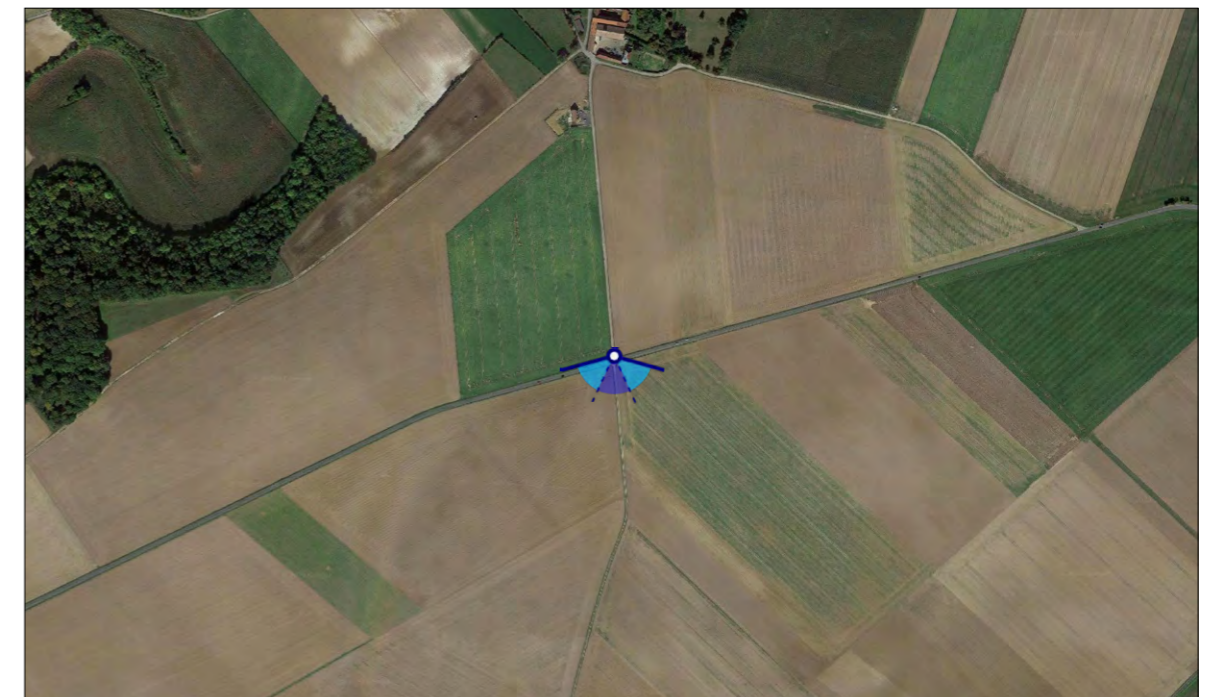
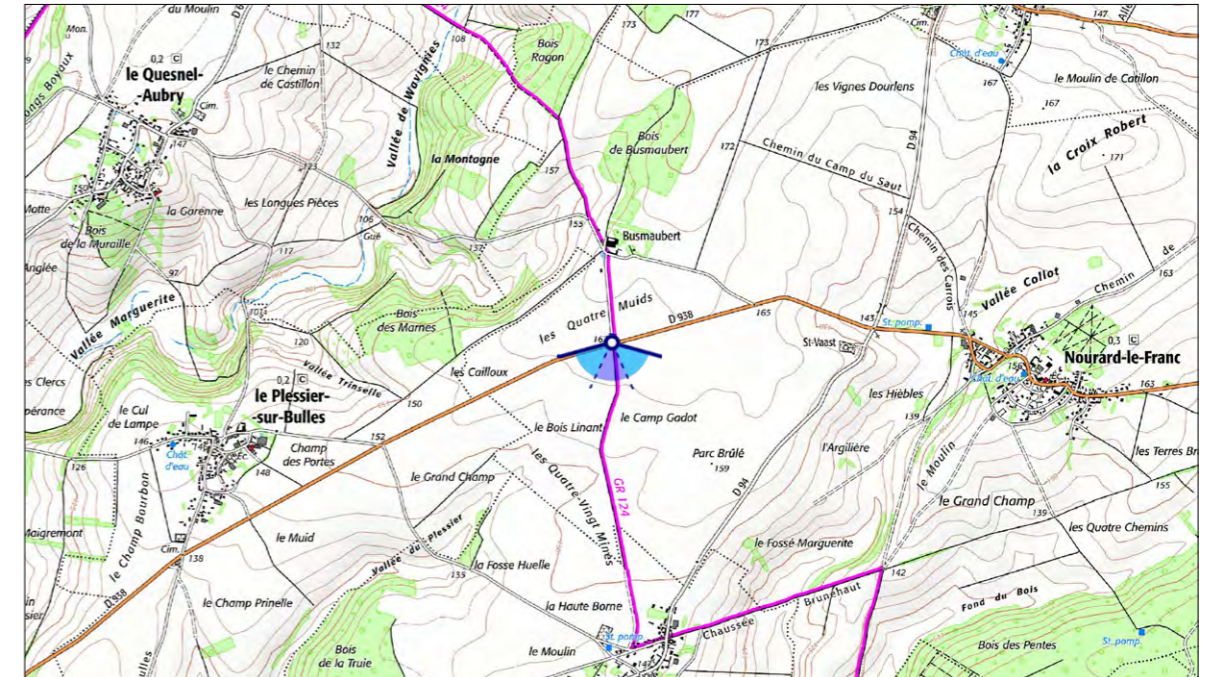
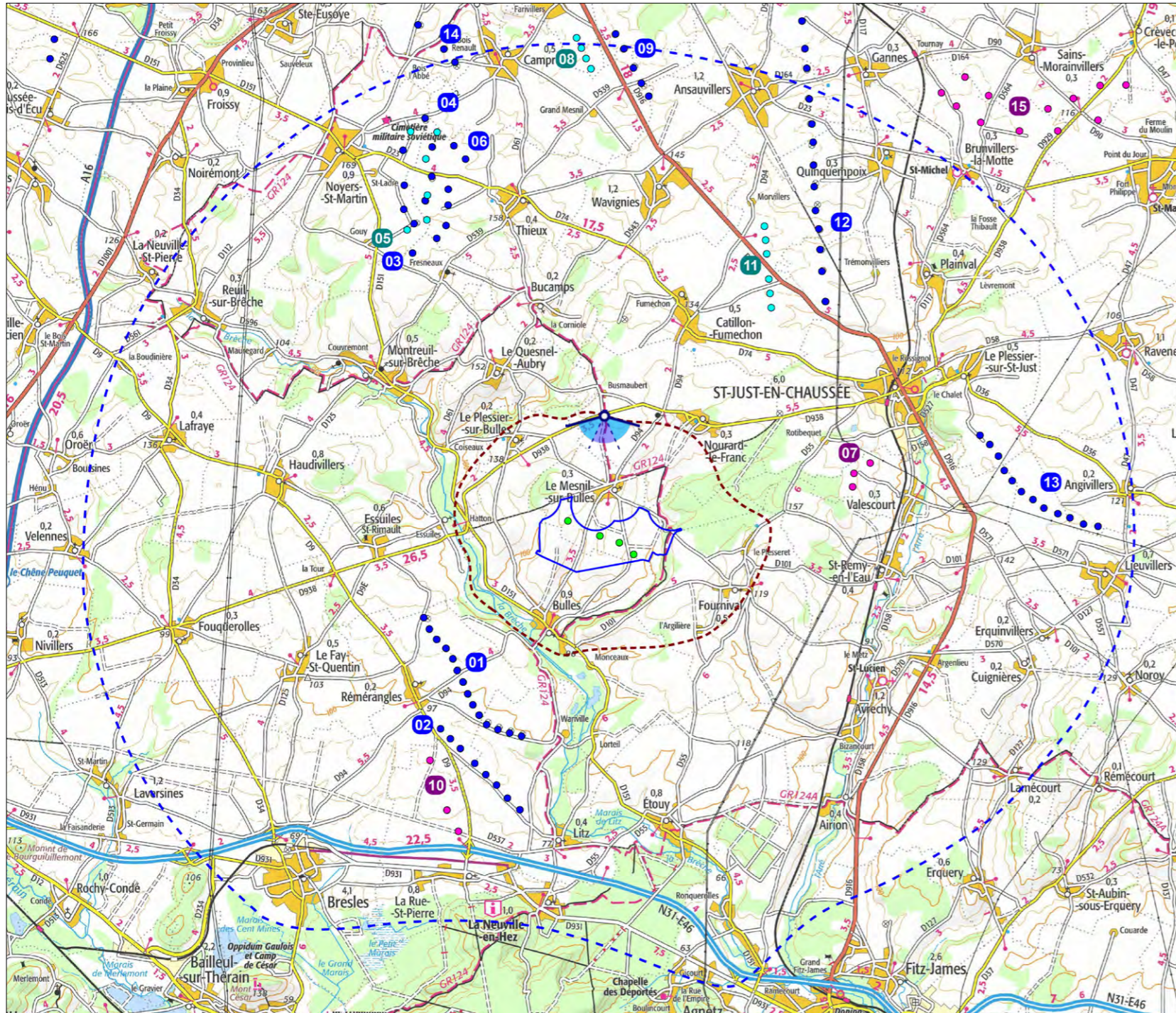
120°

NORDEX XXVIII SAS (n°3)
NOYER S-ST-MARTIN ET THIEUX (n°4)
CORNOUILLER (n°5)
LES HAUTS BOULEAUX (n°6)



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°19 - Vue depuis le croisement entre le GR124 et la D938 au sud de la ferme de Busmaubert (commune de Nourard-le-Franc)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°20'34,9" N49°30'03,1"
- Altitude NGF du point : 160 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2 480 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 11:26
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage permet d'illustrer la perception du projet depuis le sentier de Grande Randonnée 124 lors de son intersection avec la D938. C'est un paysage de plateau ouvert qui s'offre à l'observateur, laissant le regard s'égarer au lointain. Le village du Mesnil-sur-Bulles et le Bois de la Truie, à l'ouest de celui-ci, apportent du relief à ces étendues agricoles. Malgré la grande ouverture du paysage, l'horizon est marqué par les reliefs de la vallée de la Brèche, venant délimiter visuellement les rebords du plateau cultivé.

L'éolien est relativement discret dans ce paysage avec l'installation d'un groupe d'éoliennes sur le plateau opposé à la vallée.

Situé à un peu moins de 3 km du point de vue, le parc des Échasses prend place à l'arrière du Mesnil-sur-Bulles dans un rapport d'échelle supérieur à celui du village. Il apporte un nouveau motif vertical dans le paysage.

Sa géométrie est bien lisible et s'intègre à la grandeur de celui-ci. Les éoliennes du projet, dont la taille apparente est plus élevée que celle des éoliennes des parcs en arrière-plan, participent à l'étendu du motif éolien sur l'horizon en direction de l'est.

L'impact paysager du projet est modéré.

Photomontage n°19 - Vue depuis le croisement entre le GR124 et la D938 au sud de la ferme de Busmaubert (commune de Nourard-le-Franc)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



CHEMIN DES HAGUENETS (n°1)
HAGUENETS EST&SUD (n°2)

60°
LA RUE-SAINT-PIERRE (n°10)

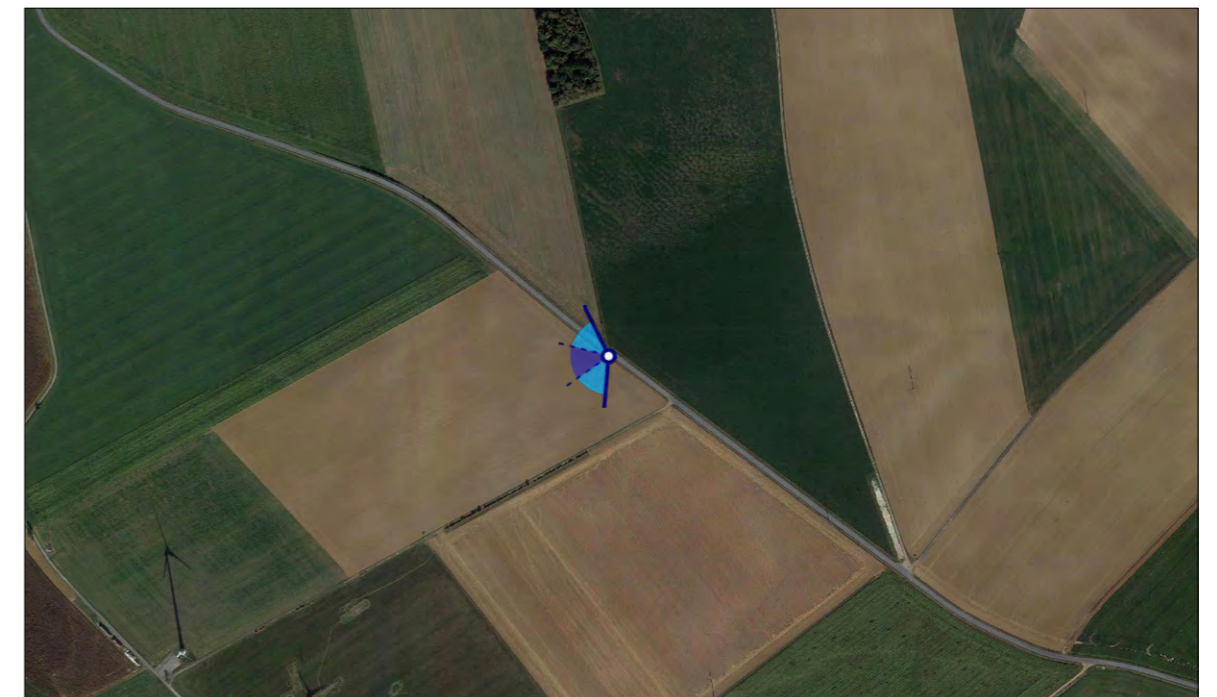
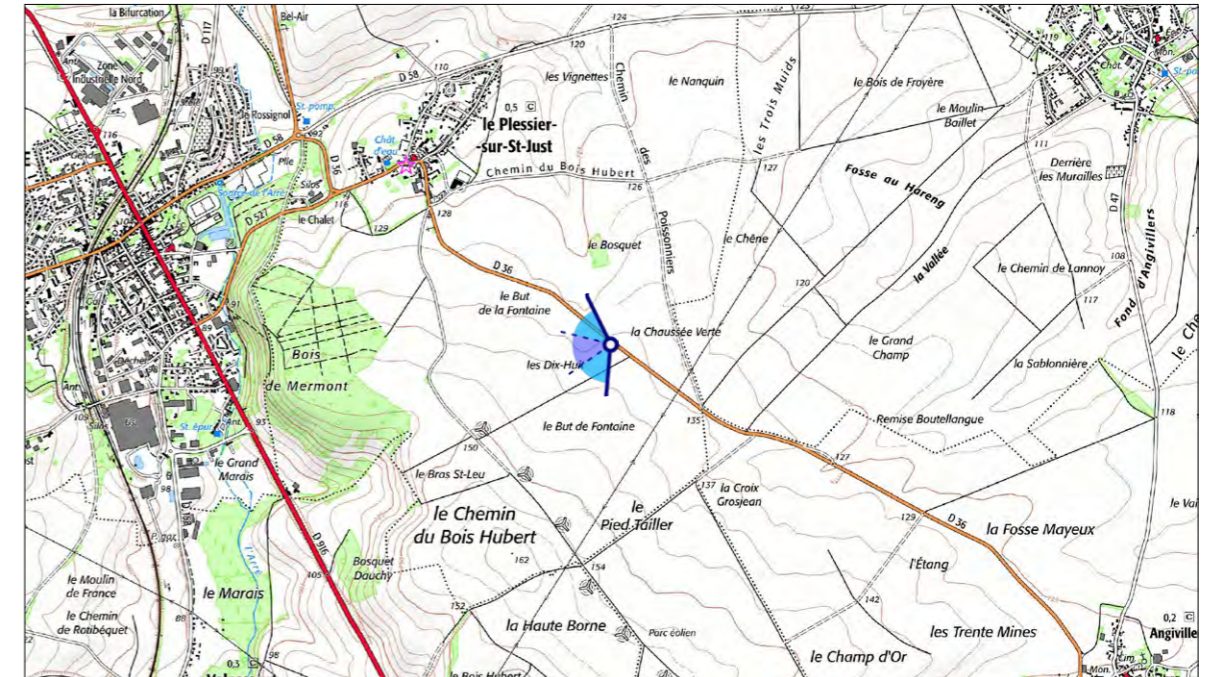
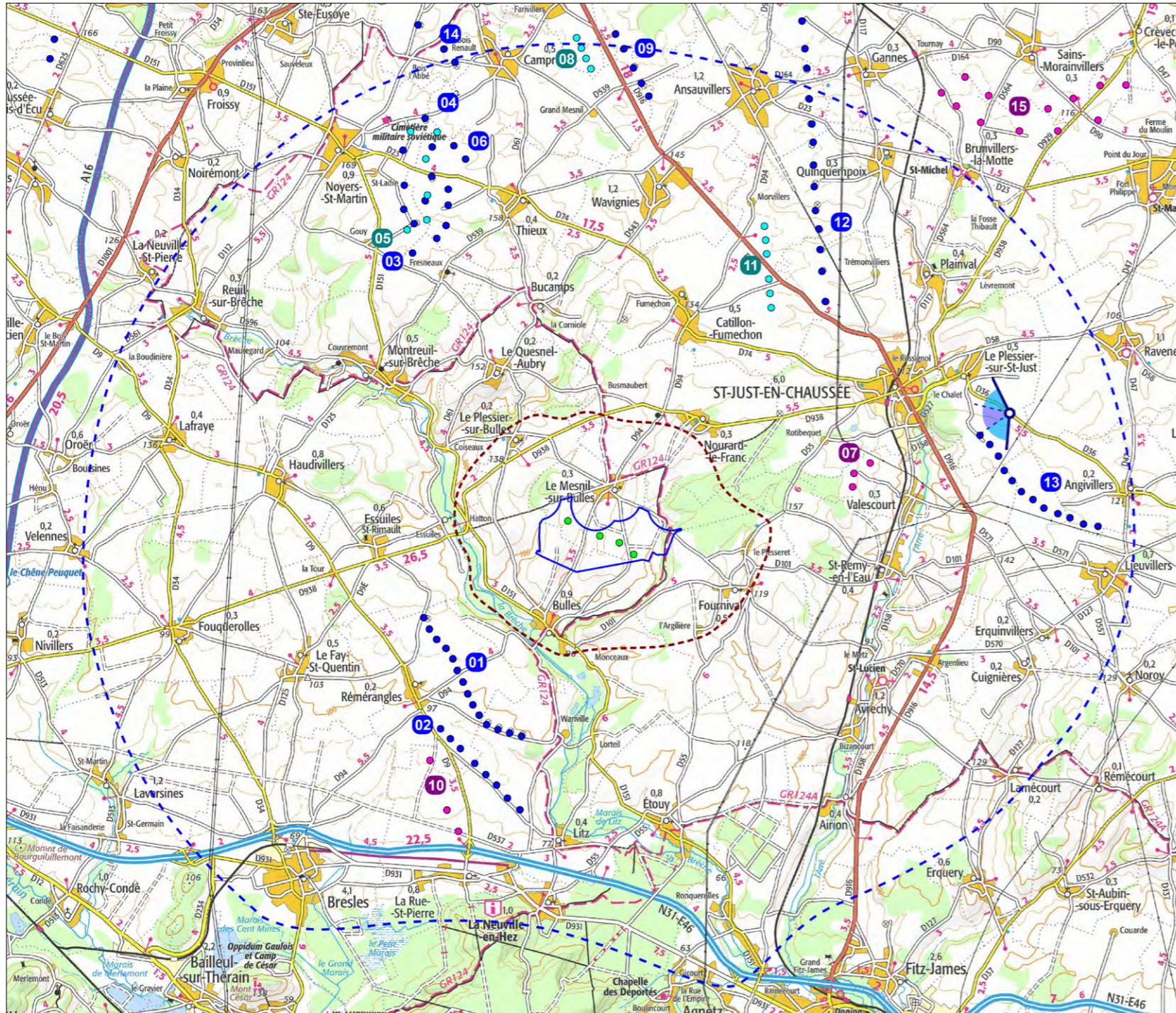
80°

120°



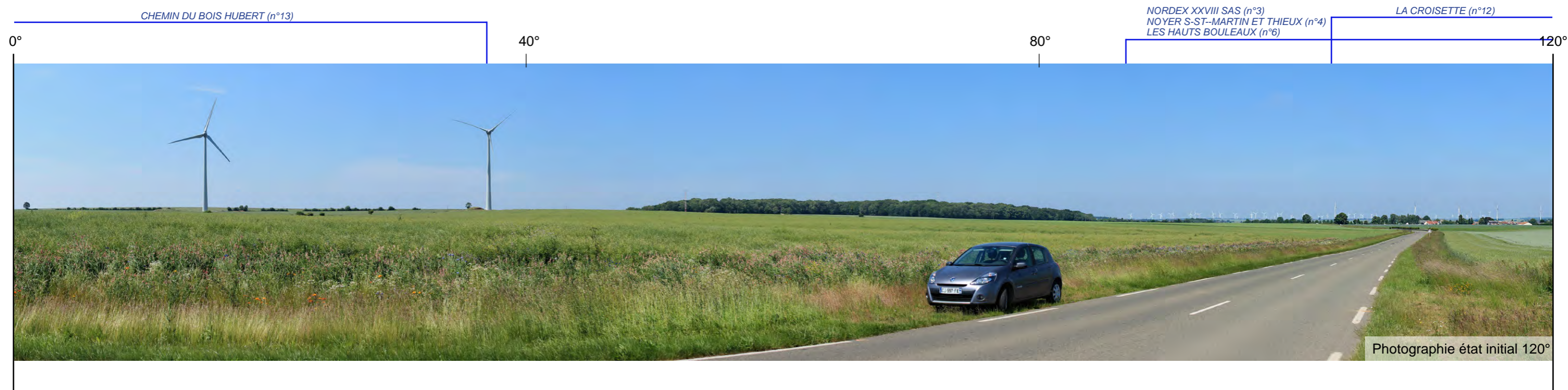
Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°20 - Vue depuis la D36 au sud-est de Saint-Just-en-Chaussée (commune Le Plessier-sur-St-Just)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°27'58,5" N49°30'05,2"
- Altitude NGF du point : 136 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 8 811 m
- Condition de prise de vue : 10 juin 2015 à 12:35
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage est pris depuis la D36, au sud-est de St-Just-en-Chaussée. Le paysage est globalement ouvert sur les vastes étendues agricoles du Plateau Picard laissant le regard porter au loin, notamment en direction du sud.

Le bois de Mermont, jouxtant le sud-est de St-Just-en-Chaussée, constitue un écran visuel opaque vers le nord-ouest masquant la ville. Une succession d'éoliennes, composant une petite dizaine de parcs, s'installent dans le prolongement du bois à l'arrière-plan des habitations du Plessiers-sur-St-Just, dans un rapport d'échelle comparable à celui-ci.

Alors que le parc du Chemin du Bois Hubert prend le premier-plan et marque le paysage par la prégnance de ces machines, les éoliennes du parc de Valescourt viennent en second plan dans la continuité de ce parc, dans un rapport d'échelle comparable avec le bois de Mermont. Le parc projeté des Échasses est quant à lui masqué par le relief et ce bois.

L'impact paysager du projet est nul.

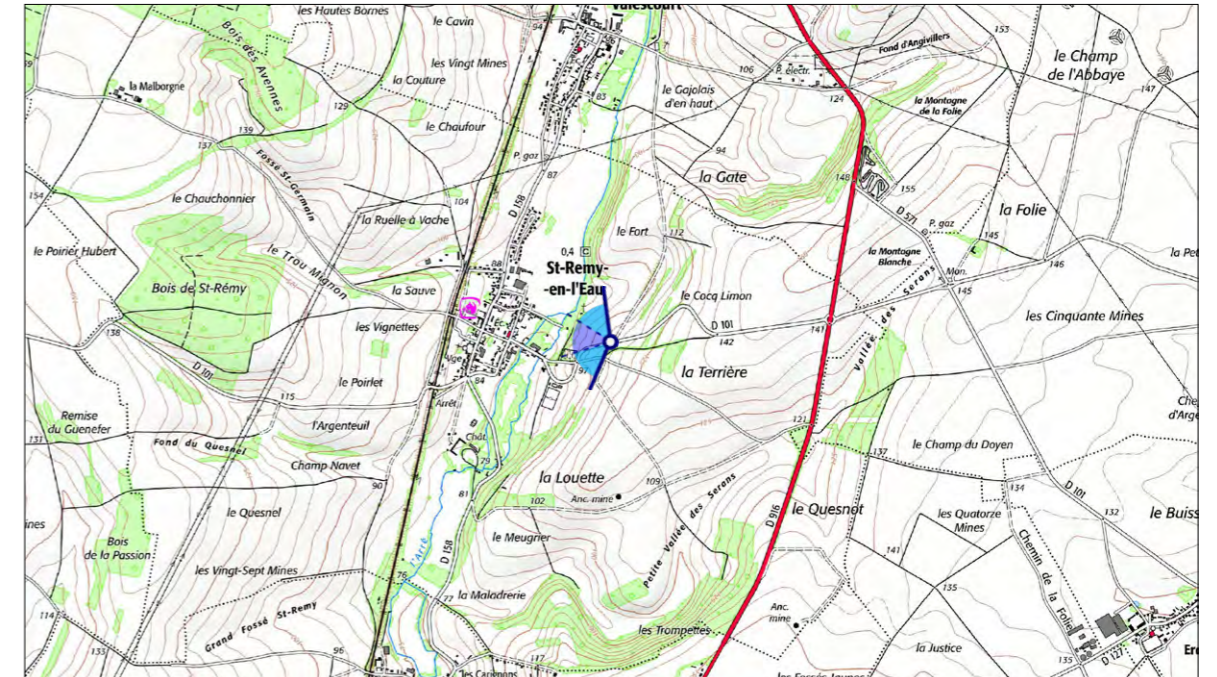
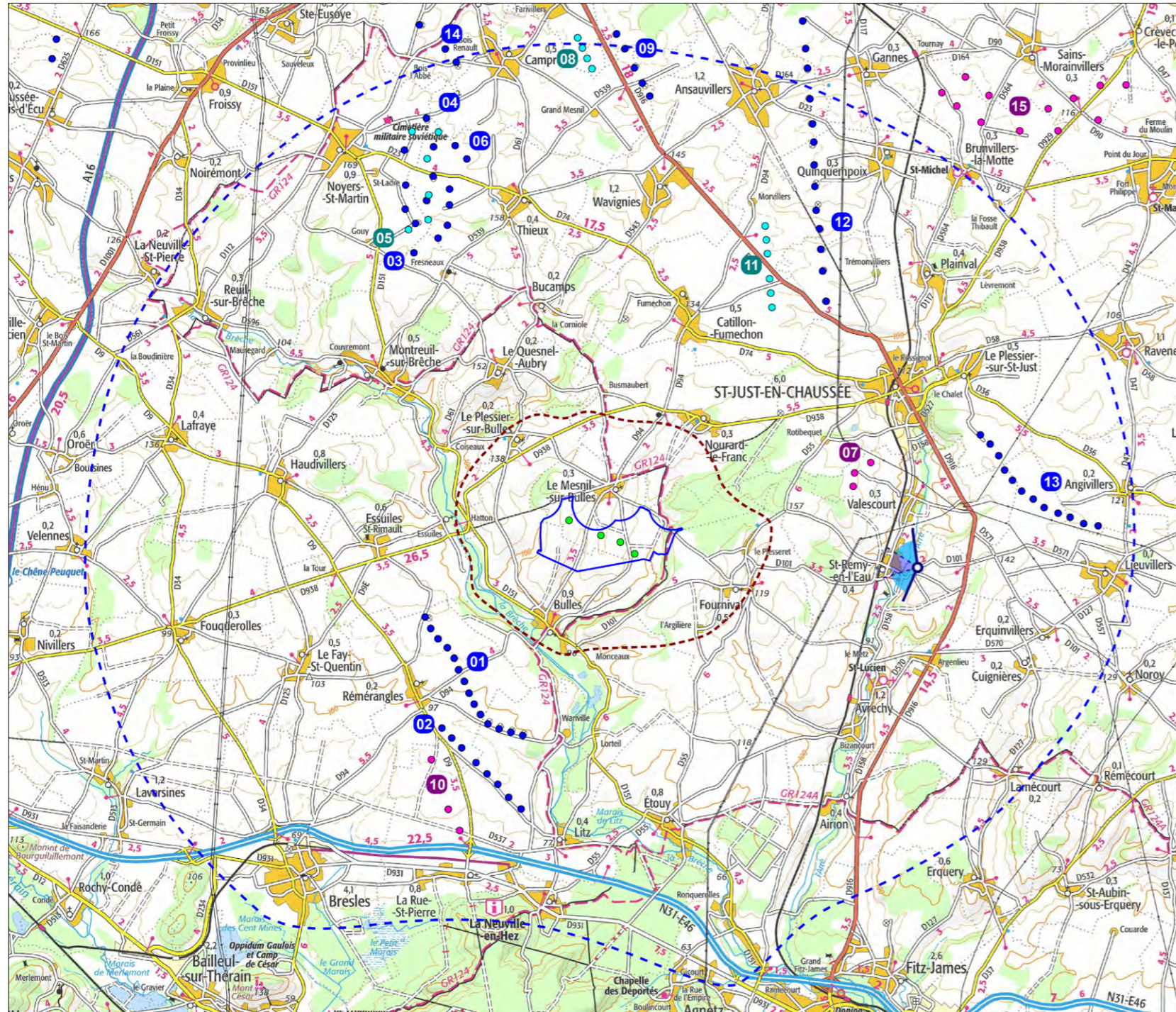
Photomontage n°20 - Vue depuis la D36 au sud-est de Saint-Just-en-Chaussée (commune Le Plessier-sur-St-Just)
Vue orthoscopique 3x40°- Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°21 - Vue depuis la D101 à l'est de Saint-Rémy-en-l'Eau (commune de St-Rémy-en-l'Eau)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°26'18,2" N49°28'14,0"
- Altitude NGF du point : 108 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 223 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 13:05
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue, pris depuis la sortie est de Saint-Rémy-en-l'Eau, permet d'illustrer la perception du projet des Échasses depuis les rebords de la vallée de l'Avré. Pris depuis son coteau est, le point de vue permet d'apprécier les doux reliefs qui accompagnent la vallée, laissant s'ouvrir un panorama paysager riche. Les coteaux en pente douce laissent apparaître une alternance rythmée de champs et de boisements. Si le clocher de l'église et la toiture d'une majorité d'habitations sont visibles par-dessus la ripisylve de la vallée de l'Avré, le château protégé de Saint-Rémy-en-l'Eau est quant à lui niché dans cette végétation hydrophile.

Le parc éolien de Valescourt vient s'ajouter au paysage au nord du point de vue avec deux éoliennes qui apparaissent de manière relativement prégnante dans le paysage. Masqué en grande partie par le rebord du coteau opposé et par les boisements qui l'habillent, le projet des Échasses, et plus particulièrement la pointe des pales des éoliennes, ne sera que discrètement perceptible au-dessus de la trame boisée.

L'impact paysager est très faible à nul.

Photomontage n°21 - Vue depuis la D101 à l'est de Saint-Rémy-en-l'Eau (commune de St-Rémy-en-l'Eau)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

40°

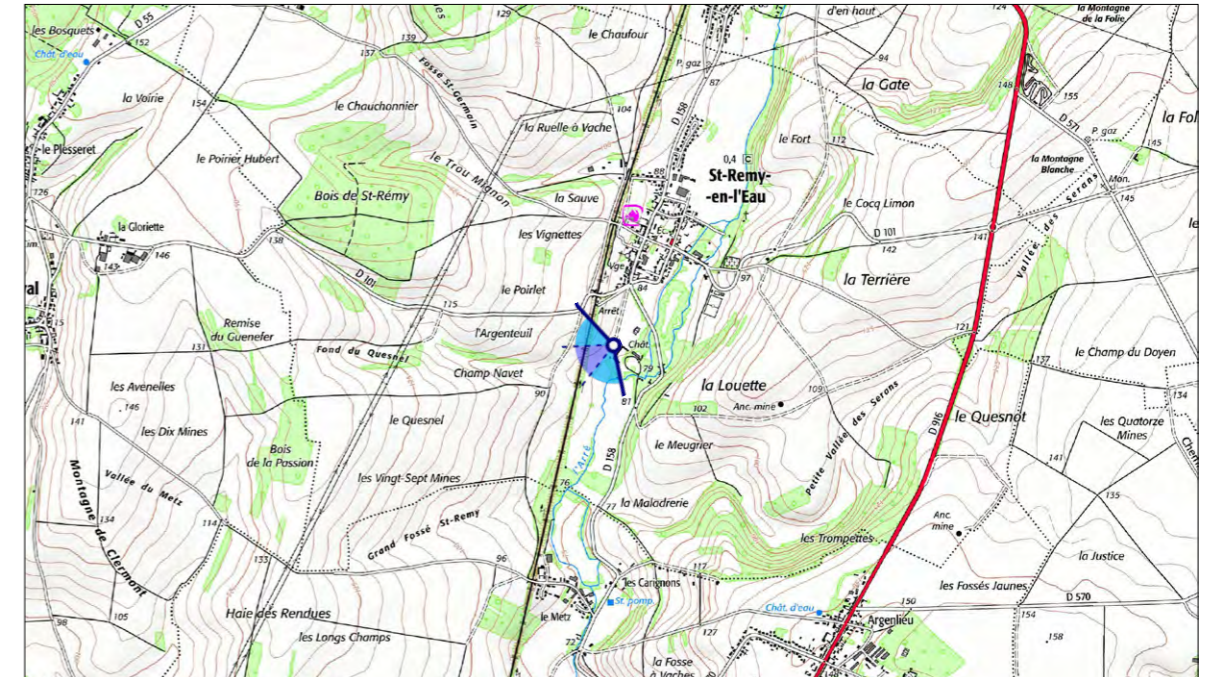
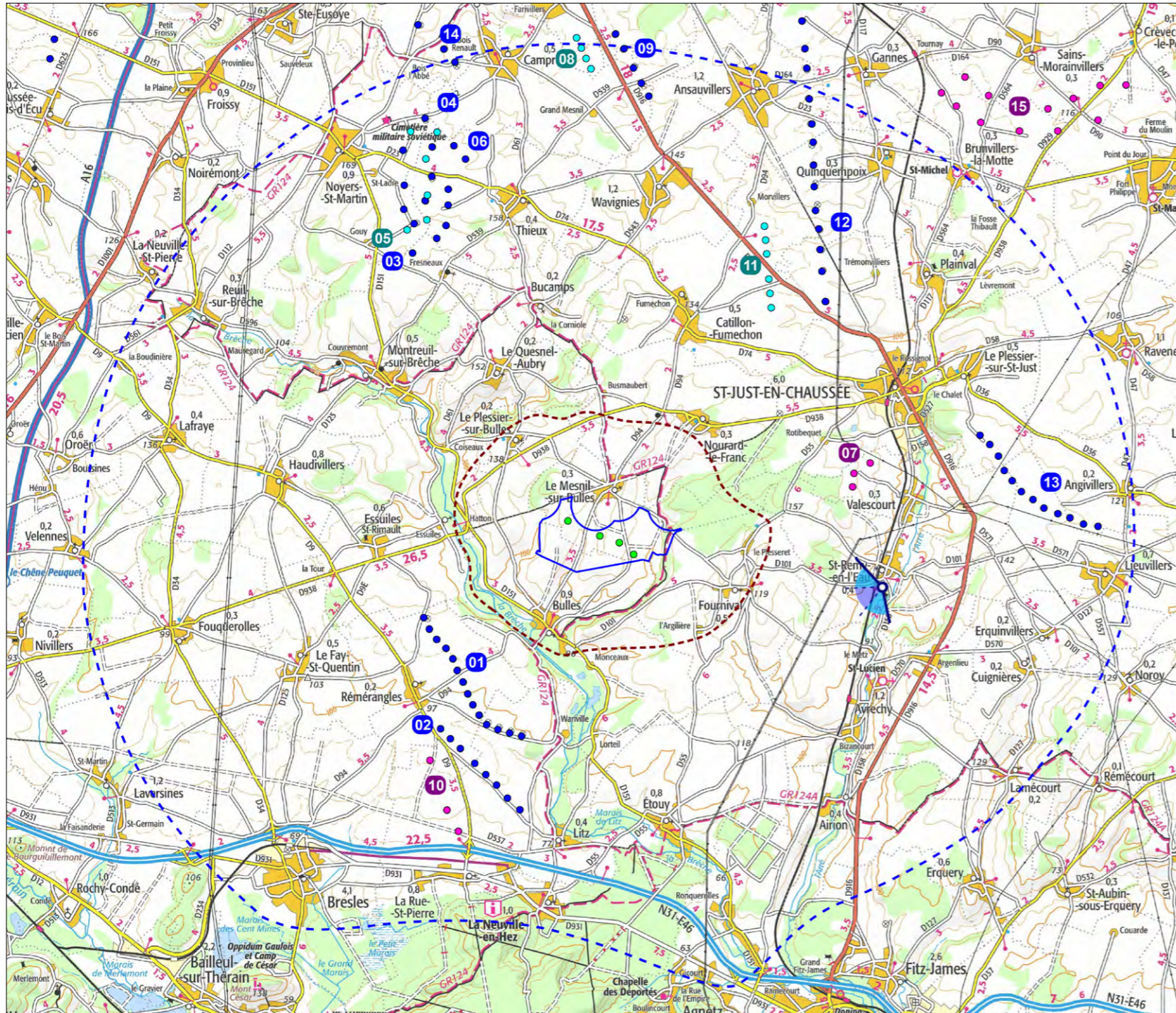
60°





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°22 - Vue depuis le château de Saint-Rémy-en-l'Eau (commune de St-Rémy-en-l'Eau)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°25'37,4" N49°27'58,7"
- Altitude NGF du point : 85 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5 452 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 13:15
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Photographie état initial 120°



Photographie état projeté 120°

Commentaire paysager

Ce photomontage est pris depuis le parvis du château inscrit de Saint-Rémy-en-l'Eau. Installé au cœur de la vallée de l'Avré, ce château bénéficie de nombreux masques visuels, l'isolant de toute visibilité avec l'extérieur de la vallée. En effet, relief et végétation ferment le paysage et n'autorisent aucune vue lointaine.

Aucun parc éolien n'est visible depuis le château à l'image du parc en projet des Échasses, qui sera masqué par le coteau ouest de la vallée.

L'impact paysager est nul.

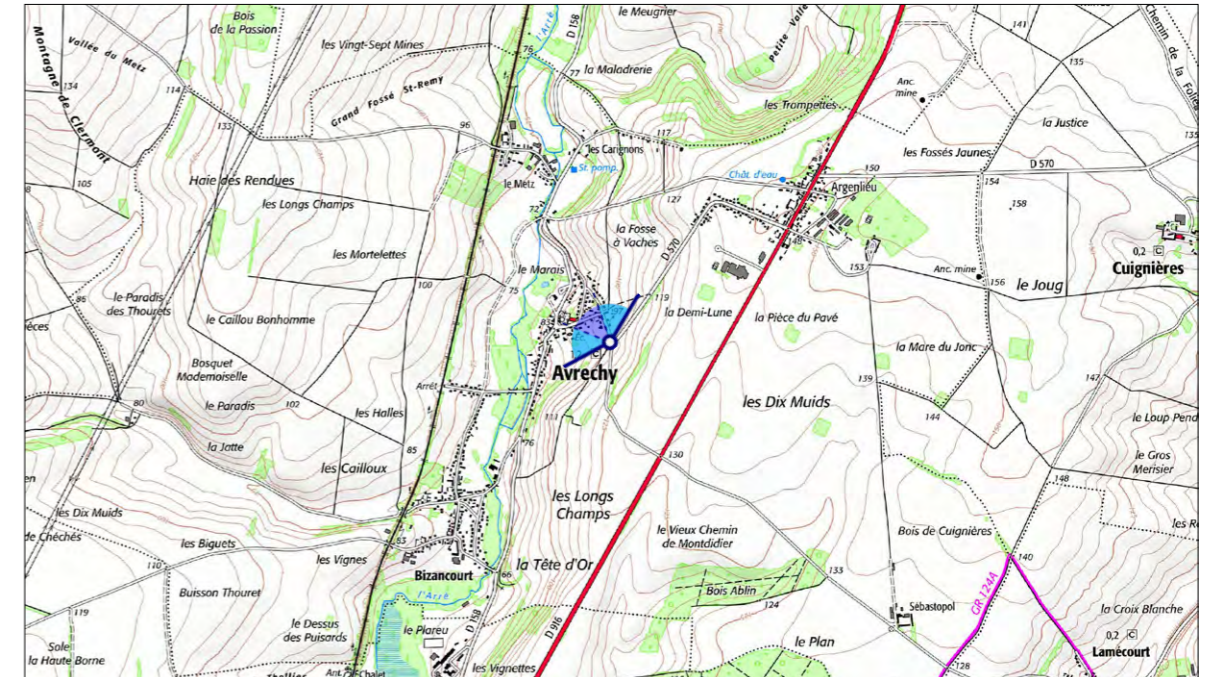
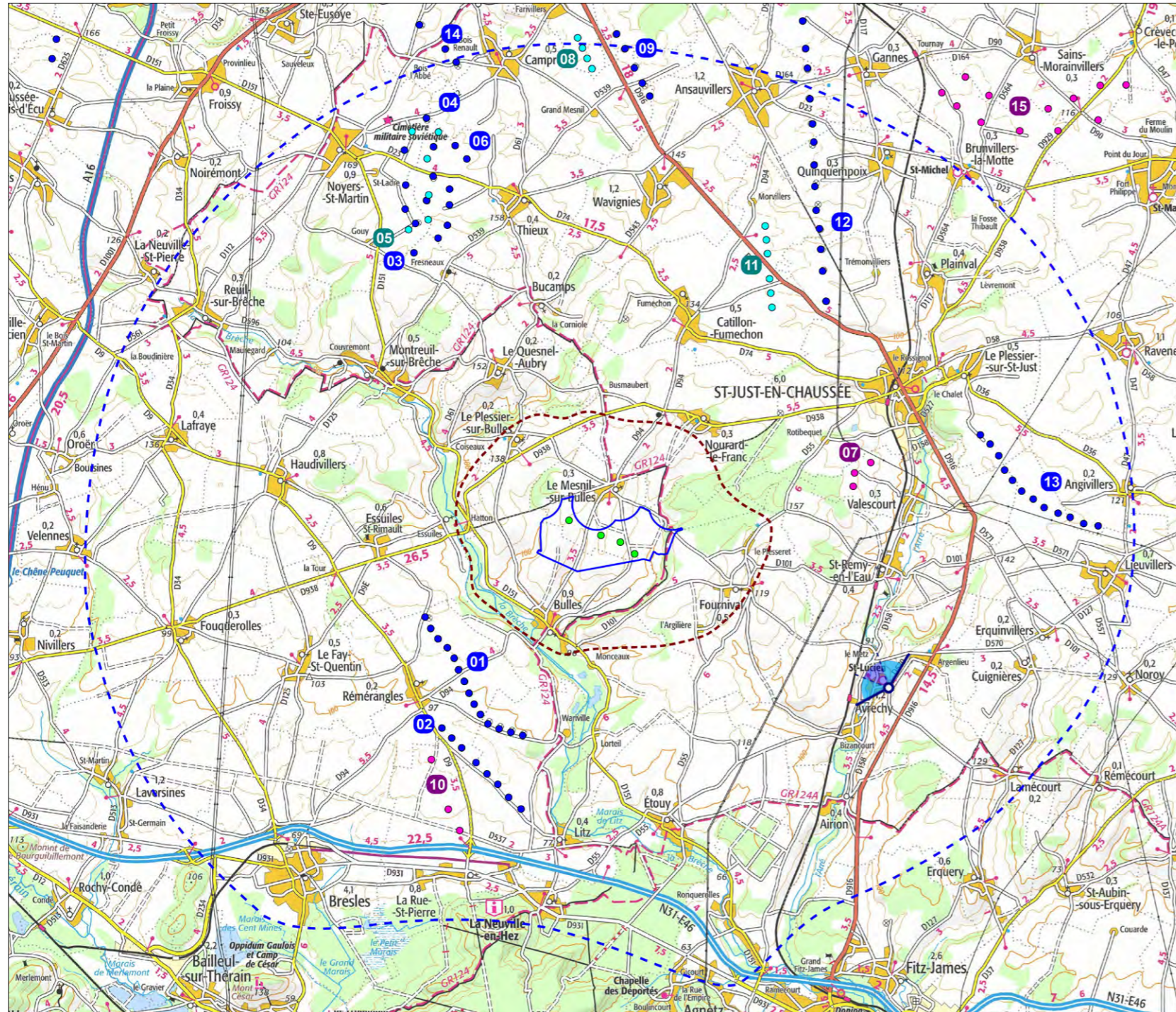
Photomontage n°22 - Vue depuis le château de Saint-Rémy-en-l'Eau (commune de St-Rémy-en-l'Eau)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°23 - Vue depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu (commune d'Avrechy)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°25'47,4" N49°26'48,0"
- Altitude NGF du point : 104 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 330 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 13:25
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°

CHEMIN DES HAGUENETS (n°1)
HAGUENETS EST&SUD (n°2)



CHEMIN DES HAGUENETS (n°1)
HAGUENETS EST&SUD (n°2)

LA RUE-SAINT-PIERRE (n°10)

LES ECHASSES
E1 E4 E2 E3



Commentaire paysager

Ce photomontage permet d'illustrer à la fois la perception du projet depuis l'entrée est d'Avrechy mais également la co-visibilité entre le parc projeté des Echasses et l'église classée du village. La D570 dessert le coteau est de la vallée de l'Avré, offrant un panorama ouvert sur cette dernière. A l'image du photomontage n°22, ce point de vue met en avant les doux reliefs qui accompagnent la vallée. La composition majoritaire de champs cultivés, alternés par la présence de boisements ponctuels, laisse une sensation d'ouverture du paysage. Toutefois, la crête marquant le haut du coteau opposé vient bloquer toute perspective plus lointaine. Malgré le nombre important de parcs éoliens à proximité de la vallée, l'éolien est très peu présent dans ce paysage, les coteaux bloquant une partie de sa visibilité. Seuls les rotors des éoliennes des parcs du Chemin des Haguenets, Haguenets est & sud et la Rue Saint Pierre sont visibles au-dessus de la crête. De la même manière, les quatre éoliennes du projet des Échasses ne sont que partiellement visibles, dissimulées en grande partie par le coteau ouest de la vallée de l'Avré. Les rotors se chevauchent n'impactant qu'un très faible angle sur l'horizon réduisant ainsi la co-visibilité avec le clocher de l'église. Si le projet des Échasses apporte un nouveau motif sur l'horizon, il forme un motif très discret sur l'horizon. **L'impact est faible.**

Photomontage n°23 - Vue depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu (commune d'Avrechy)

Vue orthoscopique 3x40°- Etat projeté

CHEMIN DES HAGUENETS (n°1)
HAGUENETS EST&SUD (n°2)

LA RUE-SAINT-PIERRE (n°10)

LES ECHASSES
E1 E4 E2 E3

40°

60°



60°

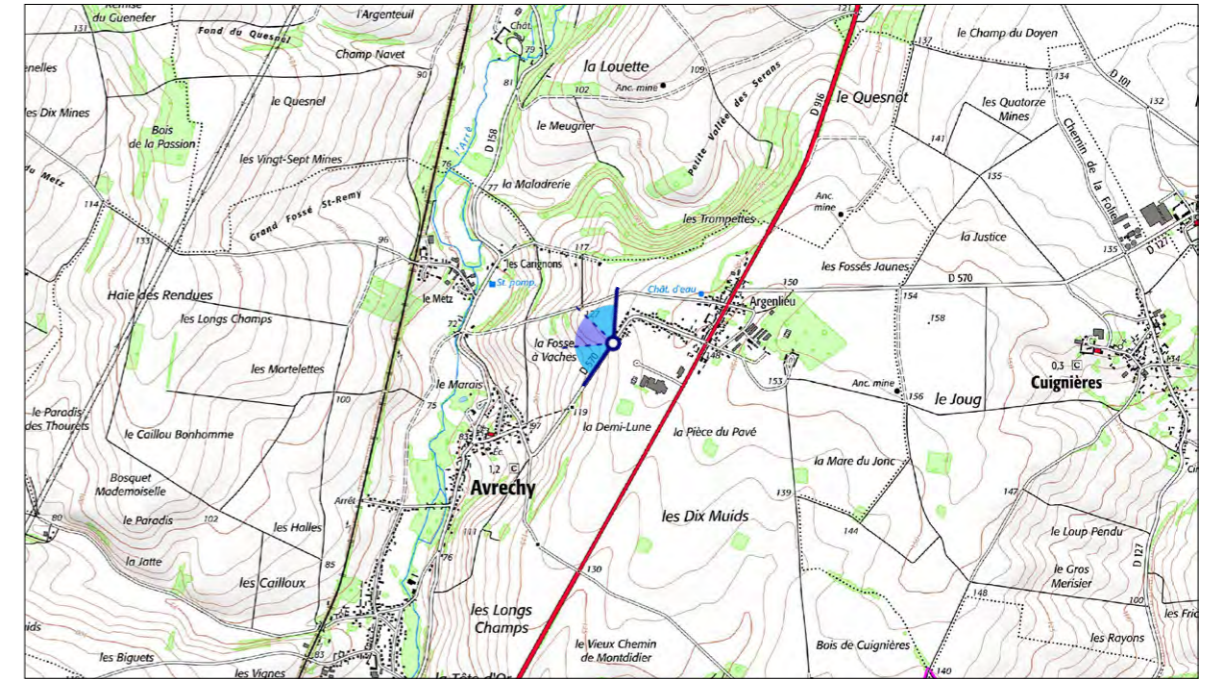
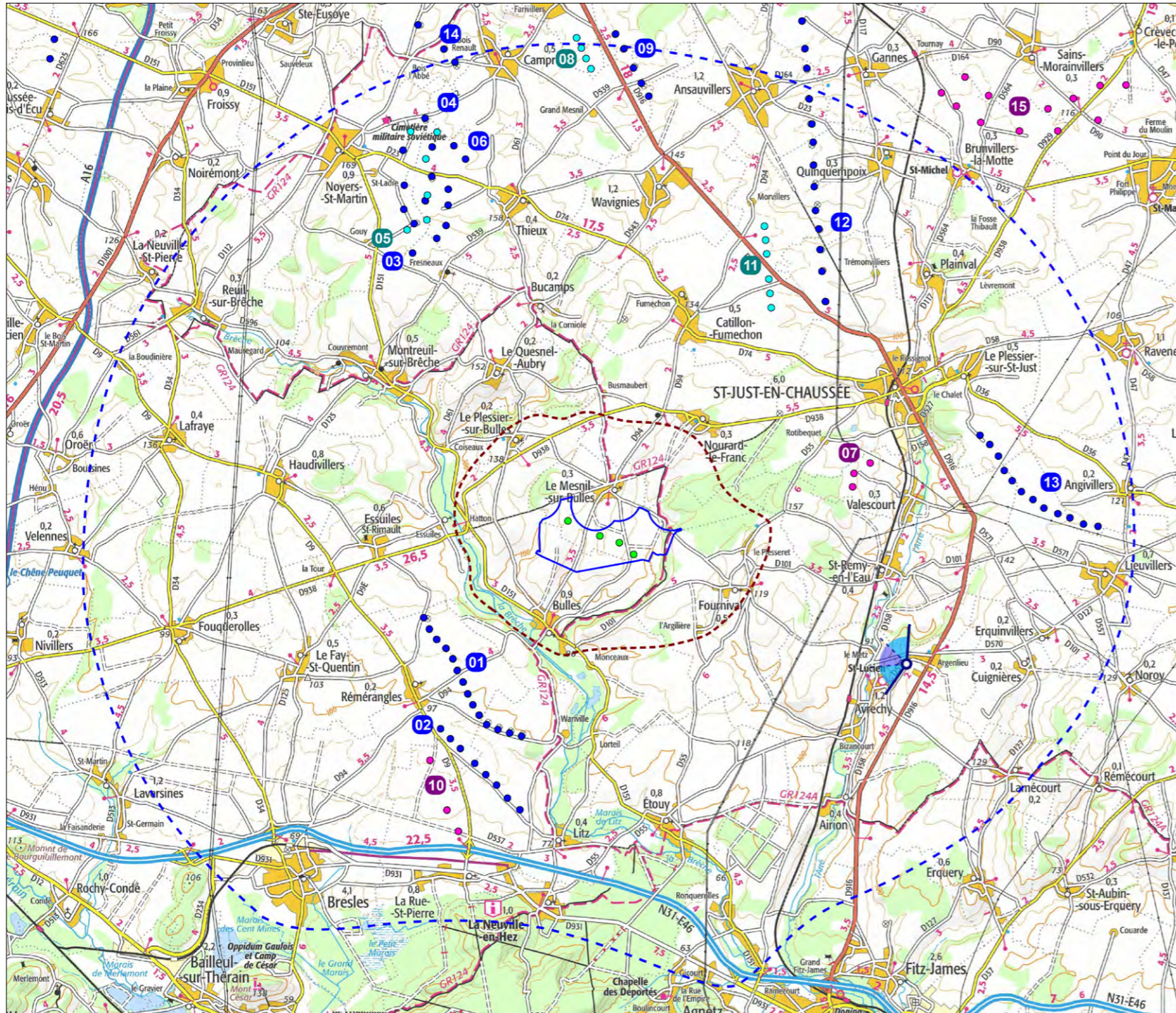
80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°23 C - Vue depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu (commune d'Avrechy)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°26'07,6" N49°27'06,8"
- Altitude NGF du point : 140 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 469 m
- Condition de prise de vue : 29 octobre 2024 à 14:09
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

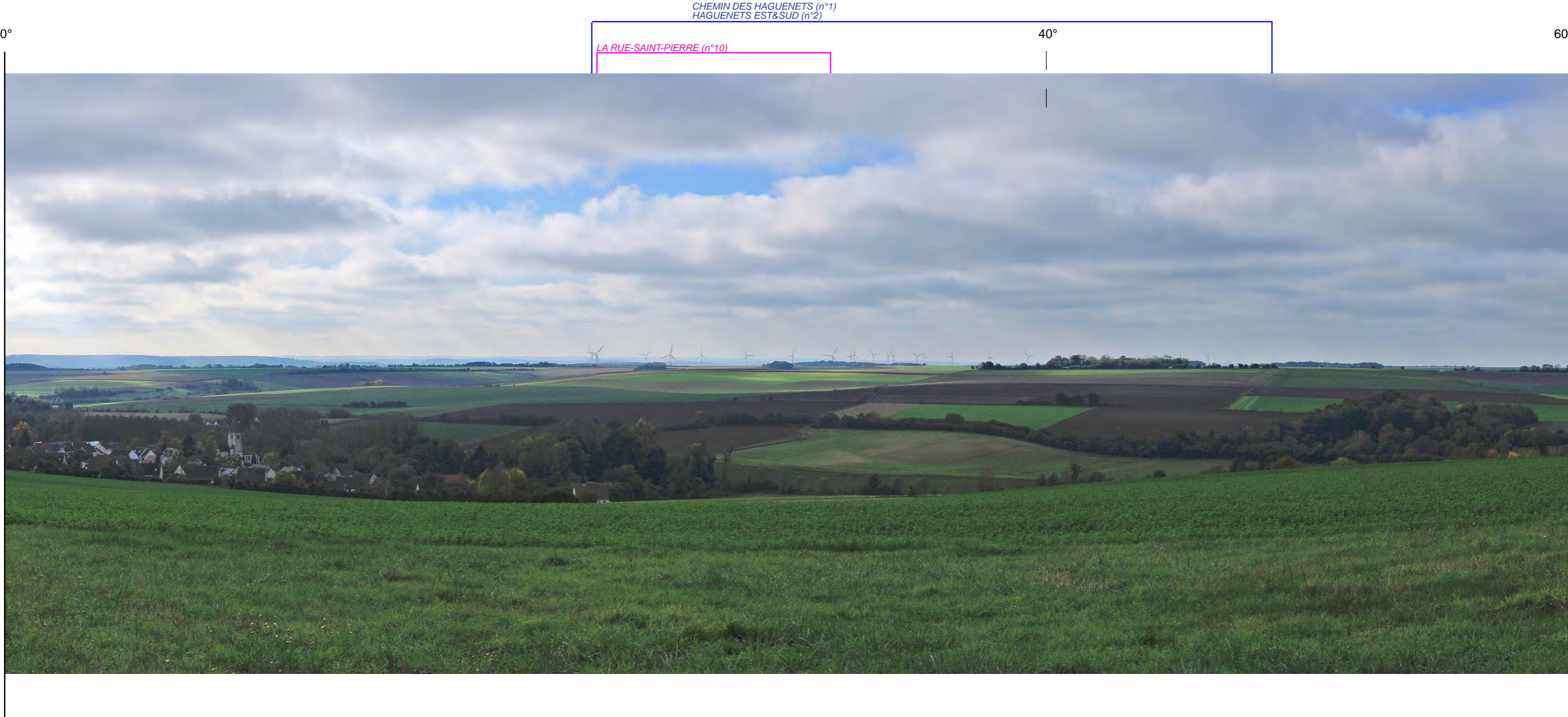
Ce photomontage est situé en sortie ouest d'Argenlieu afin d'appréhender le photomontage précédent à travers un point de vue légèrement plus haut. Le paysage visible est ainsi relativement similaire au point de vue n°23 mais avec une perspective plus ouverte sur le versant opposé de la vallée.

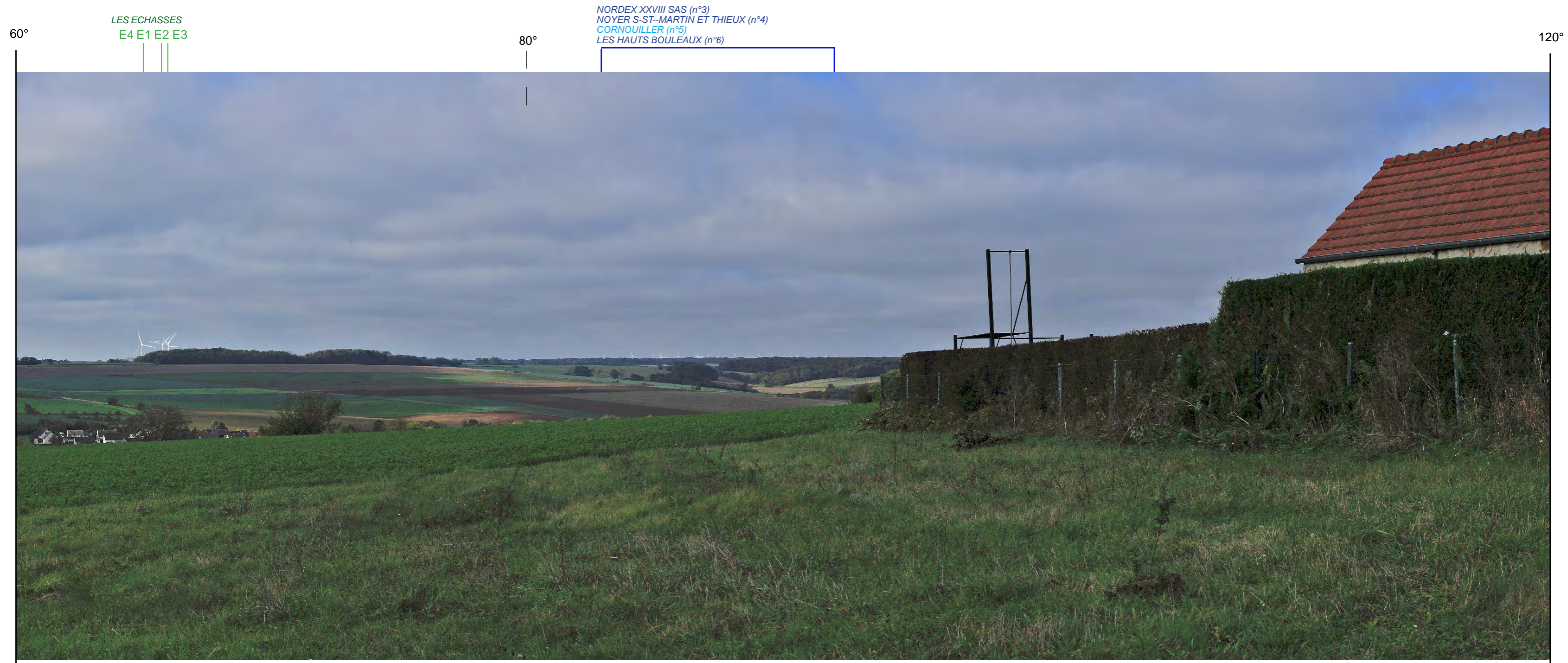
Le motif éolien est présent avec un premier groupement sur la partie gauche du panorama en arrière-plan du village d'Avrechy, les parcs du Chemin des Haguenets, Haguenets est&sud et la Rue Saint-Pierre. Ils sont de taille apparente similaire au boisement qui en fait la continuité. Sur la droite du panorama, un second groupement d'éoliennes laisse apparaître quelques bouts de pales au-dessus de l'horizon. C'est entre ces deux groupes d'éoliennes que le parc les Echasses apparaît, en arrière-plan d'un boisement avec les rotors apparents sur un faible angle de vue.

L'église d'Avrechy est peu perceptible depuis ce point de vue puisqu'elle se confond avec les habitations dans le creux de vallée. La covisibilité entre le projet les Echasses et cet édifice est présente, cependant, l'espace présent entre ces deux éléments (plus de 50°) n'engendre aucune concurrence visuelle.

L'impact paysager du projet est faible.

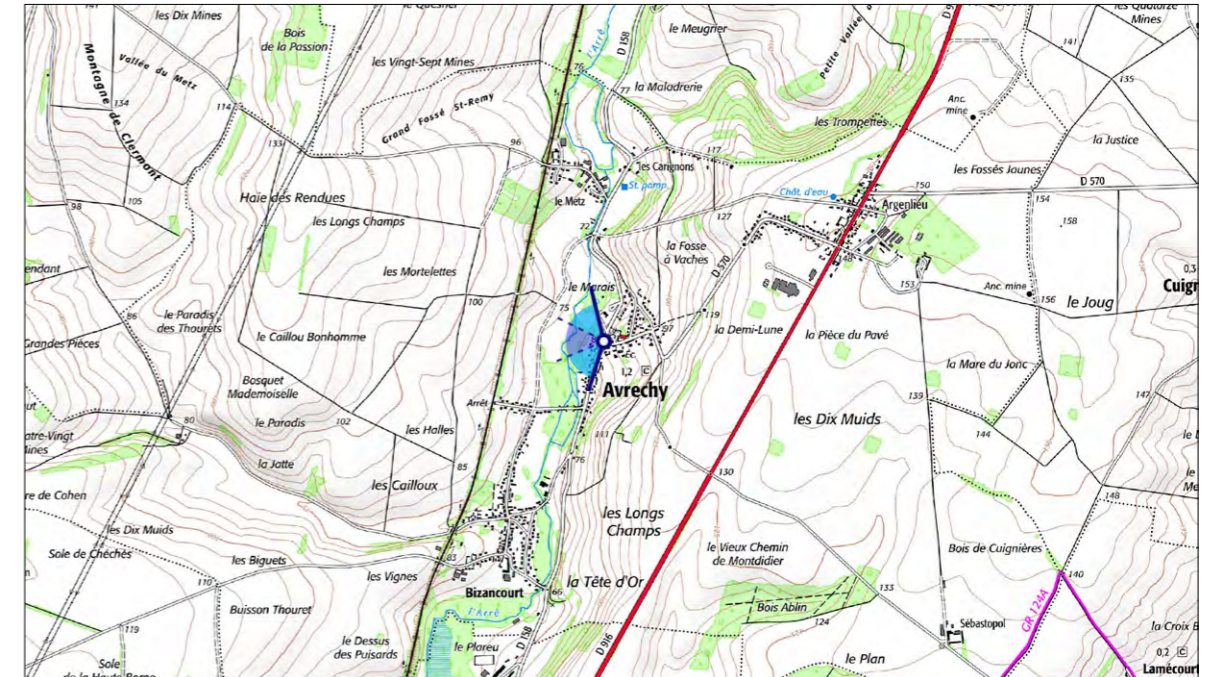
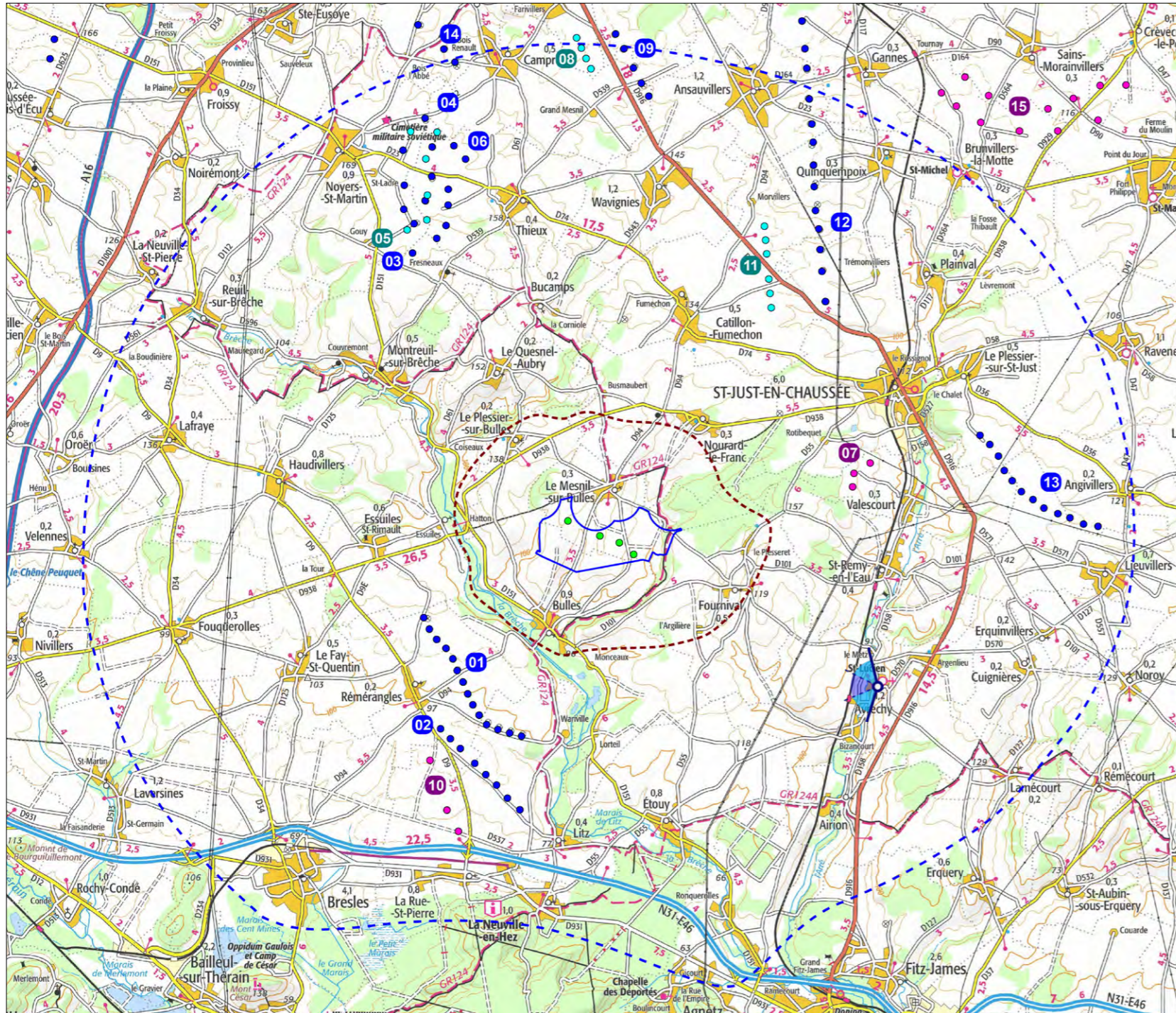
Photomontage n°23 C - Vue depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu (commune d'Avrechy)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





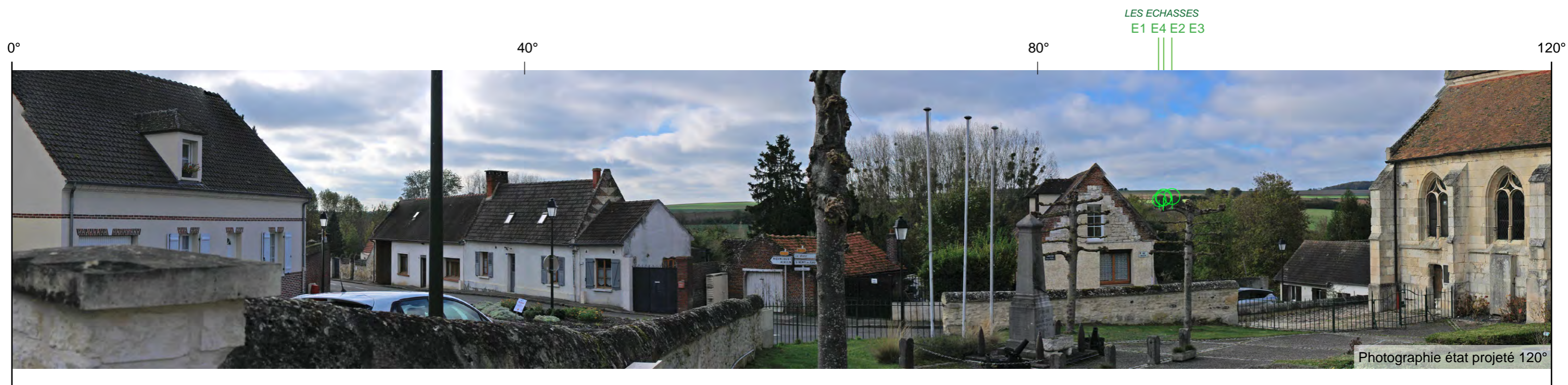
Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°23 C BIS - Vue depuis le centre bourg d'Avrechy (commune d'Avrechy)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°25'34,6" N49°26'50,8"
- Altitude NGF du point : 82 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 062 m
- Condition de prise de vue : 29 octobre 2024 à 14:23
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Situé à proximité immédiate de l'église d'Avrechy, ce point de vue permet de constater du caractère intime de ce village en creux de vallée avec une horizon fermée. Aucune covisibilité entre l'église et le projet les Echasses n'est possible depuis ce photomontage, le projet étant masqué par le relief. **L'impact paysager du projet est nul.**

Photomontage n°23 C BIS - Vue depuis le centre bourg d'Avrechy (commune d'Avrechy)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

40°

60°

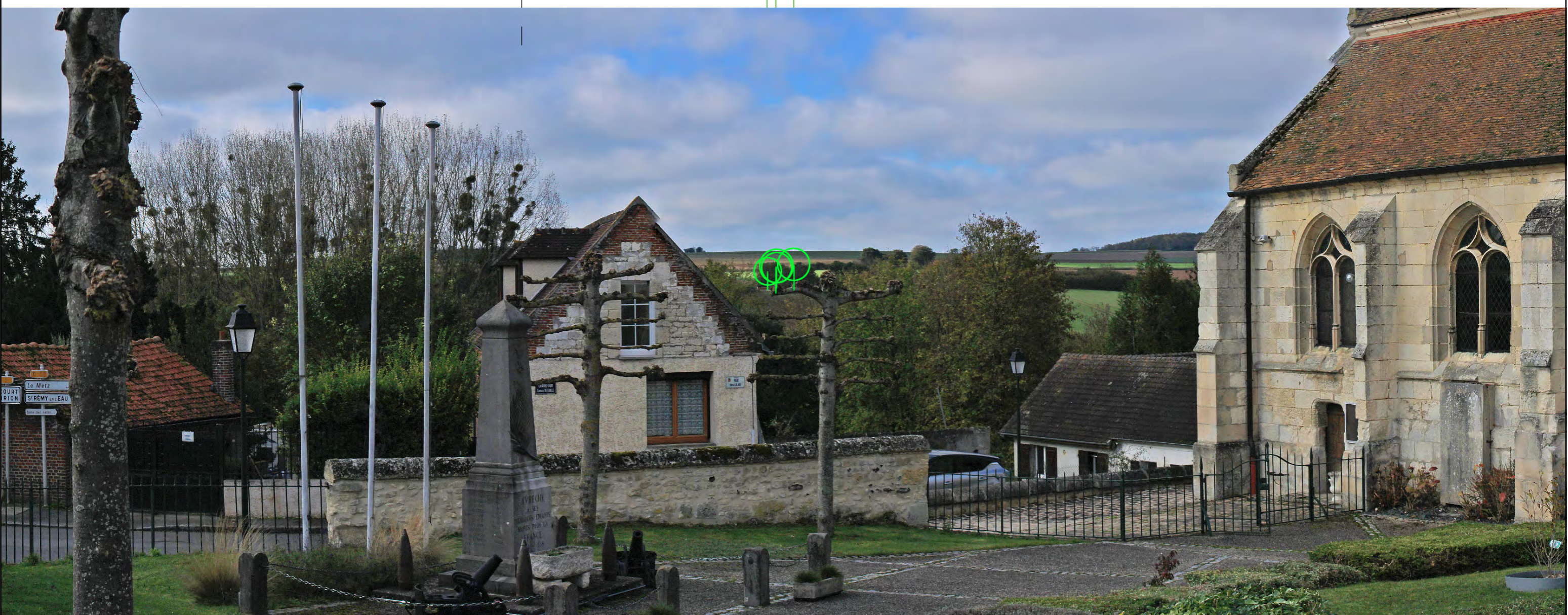


60°

80°

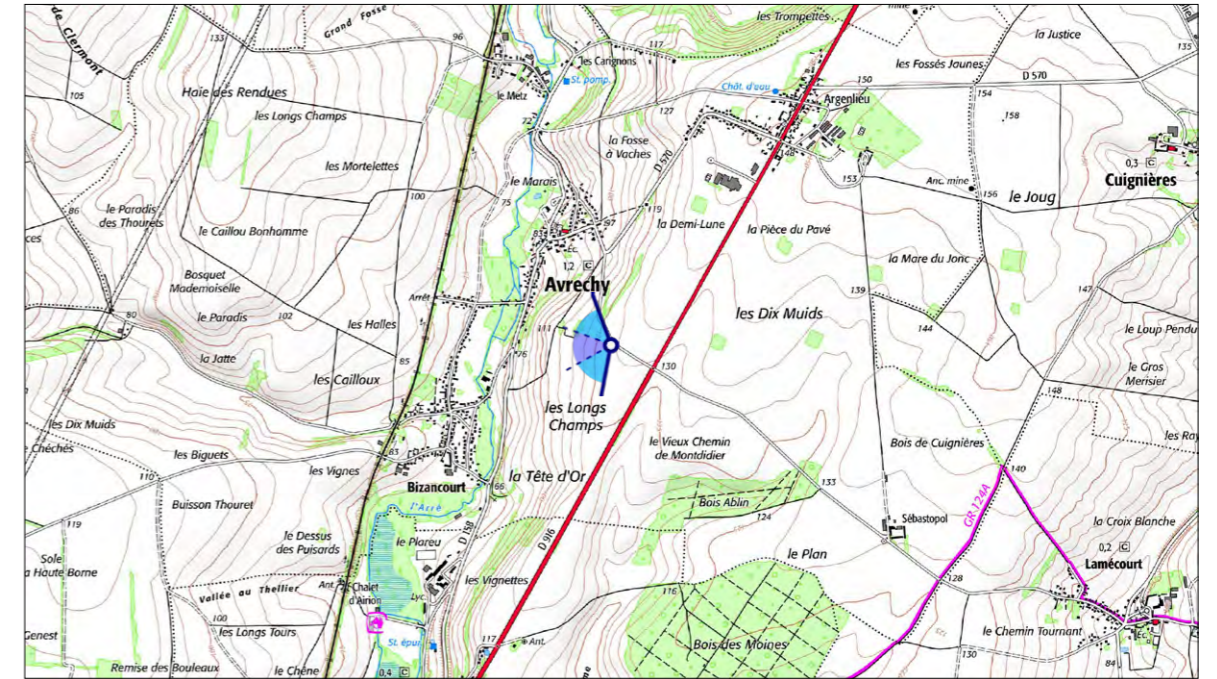
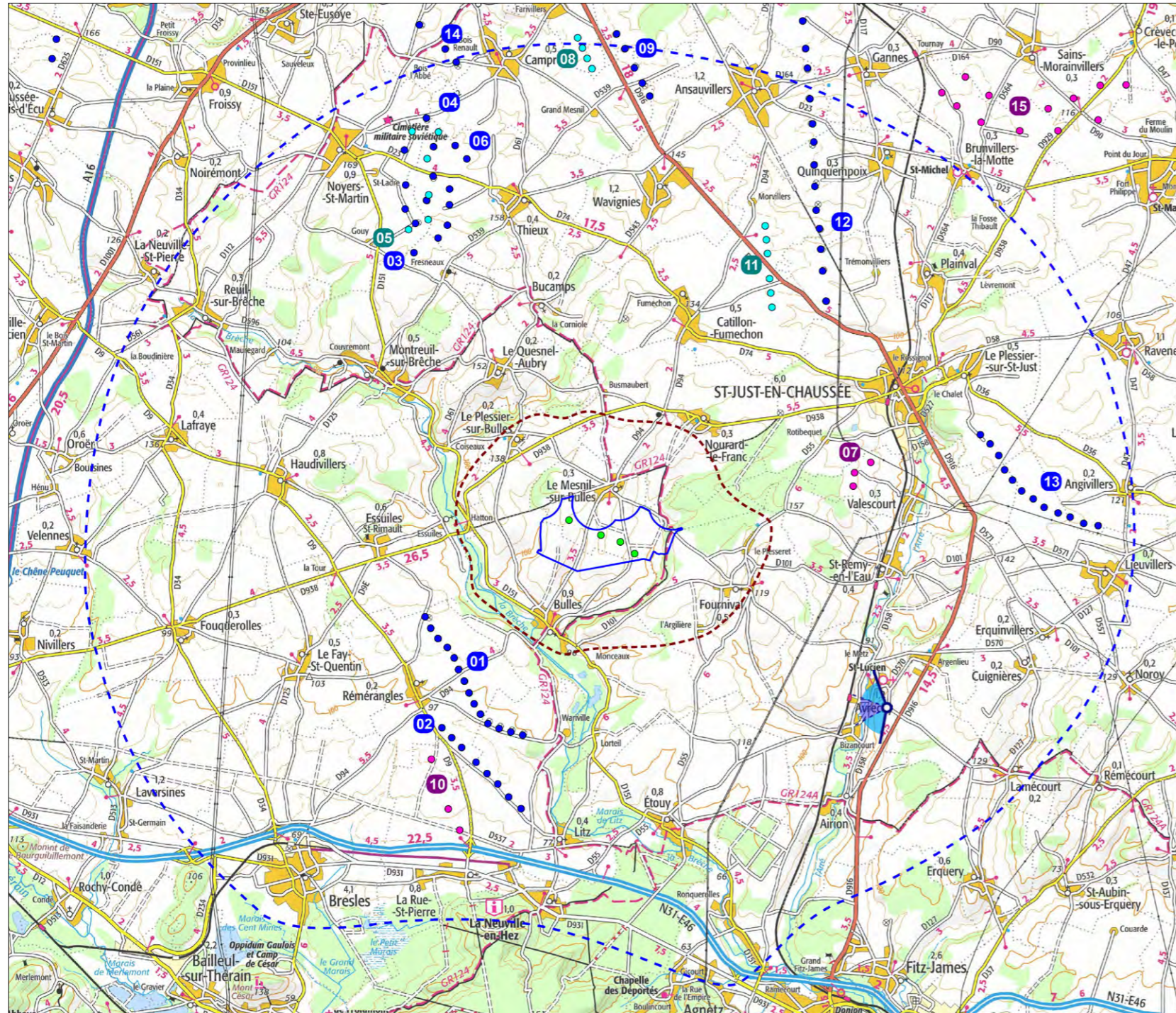
LES ECHASSES
E1 E4 E2 E3

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°23 C TER - Vue depuis l'Est d'Avrechy (commune d'Avrechy)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°25'49,3" N49°26'33,6"
- Altitude NGF du point : 128 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 582 m
- Condition de prise de vue : 29 octobre 2024 à 14:36
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage est localisé au sein du plateau sur une route locale desservant les villages de Lamécourt à l'est et d'Avrechy à l'Ouest.

Le village de Bizancourt est visible en creux de vallée sur la gauche du panorama ; à droite celui d'Avrechy, tous deux cernés de végétation. L'horizon est ouvert permettant à l'observateur une vue très lointaine sur le versant opposé.

Le motif éolien est présent dans un bon rapport d'échelle avec les parcs du Chemin des Haguenets, Haguenets est&sud et la Rue Saint-Pierre en arrière-plan du village de Bizancourt. Le projet les Echasses est quant à lui au second plan également, avec les rotors des éoliennes visibles. Le rapport d'échelle reste proportionnel au paysage qui se présente.

L'église d'Avrechy se confond avec la végétation dans le creux de vallée, à droite du pylône électrique et ne constitue pas un point d'appel dans le paysage. La covisibilité avec ce monument et le projet est donc légèrement présente mais peu significative compte tenu de leur disposition respective.

L'impact paysager du projet est faible.

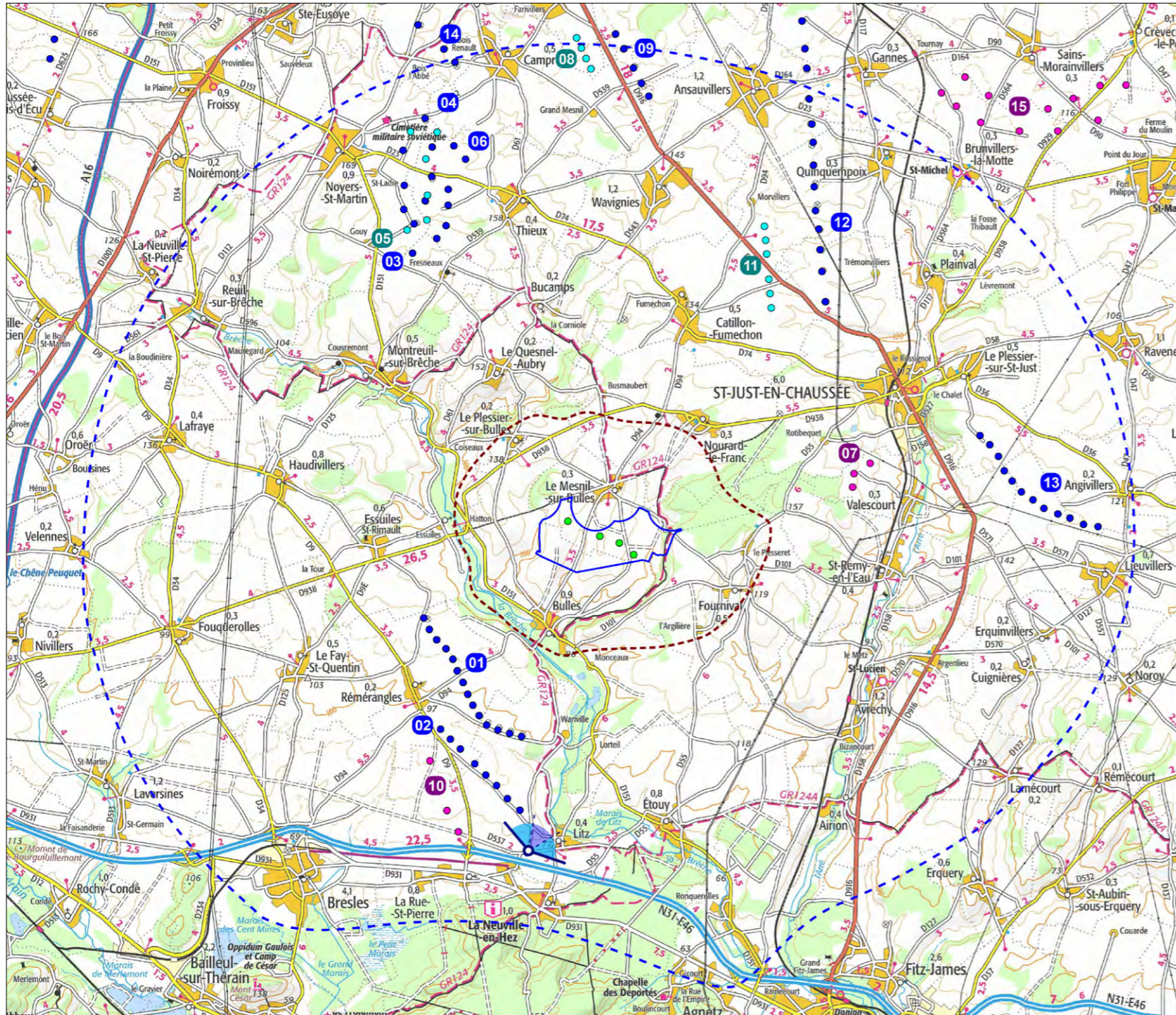
Photomontage n°23 C TER - Vue depuis l'Est d'Avrechy (commune d'Avrechy)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°24 - Vue depuis la D537 à l'ouest de Litz (commune de Litz)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°19'17,4" N49°24'51,9"
- Altitude NGF du point : 76 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6 914 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 14:42
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage, pris depuis la D537, à l'ouest de Litz, permet d'illustrer la perception du projet depuis le rebord de la vallée de la Brèche mais également la co-visibilité avec l'église inscrite du village. Depuis les hauteurs du Plateau Picard, la vallée de la Brèche, pourtant proche du point de vue, se distingue à peine. On devine une légère déclinaison du relief en direction de Litz sans pour autant avoir plus d'indices quant à la présence d'une vallée.

Le paysage est globalement plan et ouvert en direction du nord, ponctué par quelques boisements et de quelques éoliennes qui apportent de la verticalité à l'openfield qui s'ouvre à l'observateur. A l'inverse, vers l'est, le regard se heurte au second plan à la trame urbaine de Litz, dominée par le clocher de son église inscrite. Le Bosquet de Litz fait face à l'observateur en direction du nord et bloque toute visibilité sur le projet éolien des Échasses.

L'impact paysager du projet est donc nul.

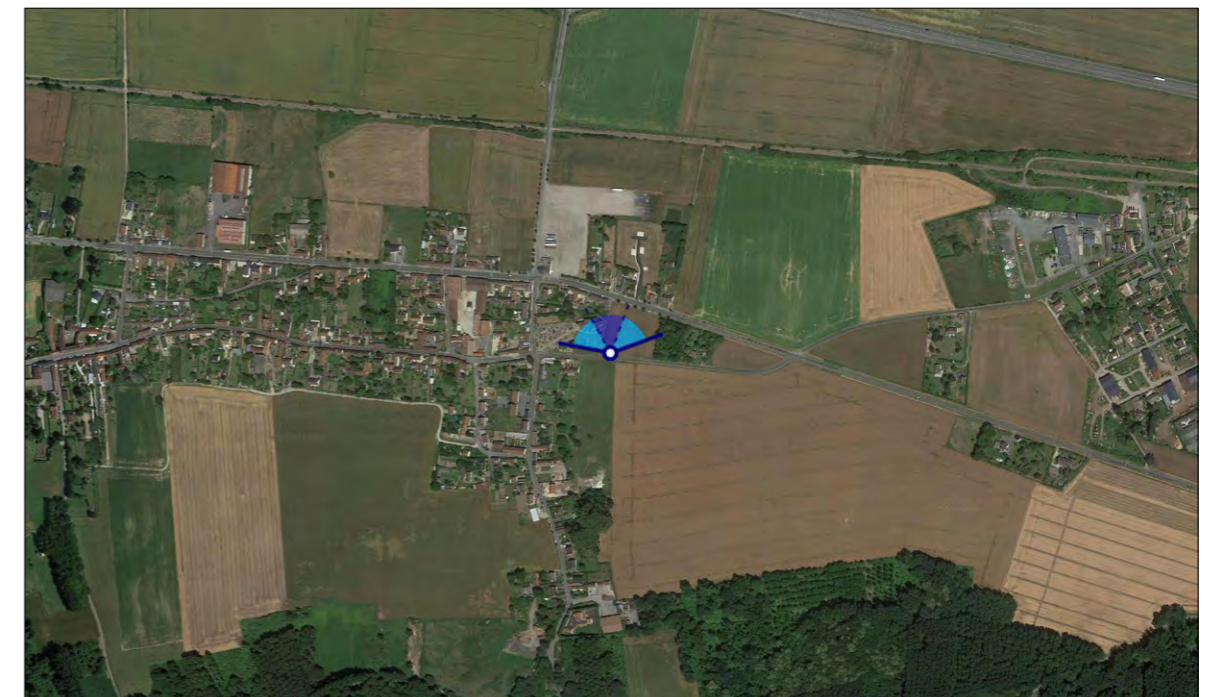
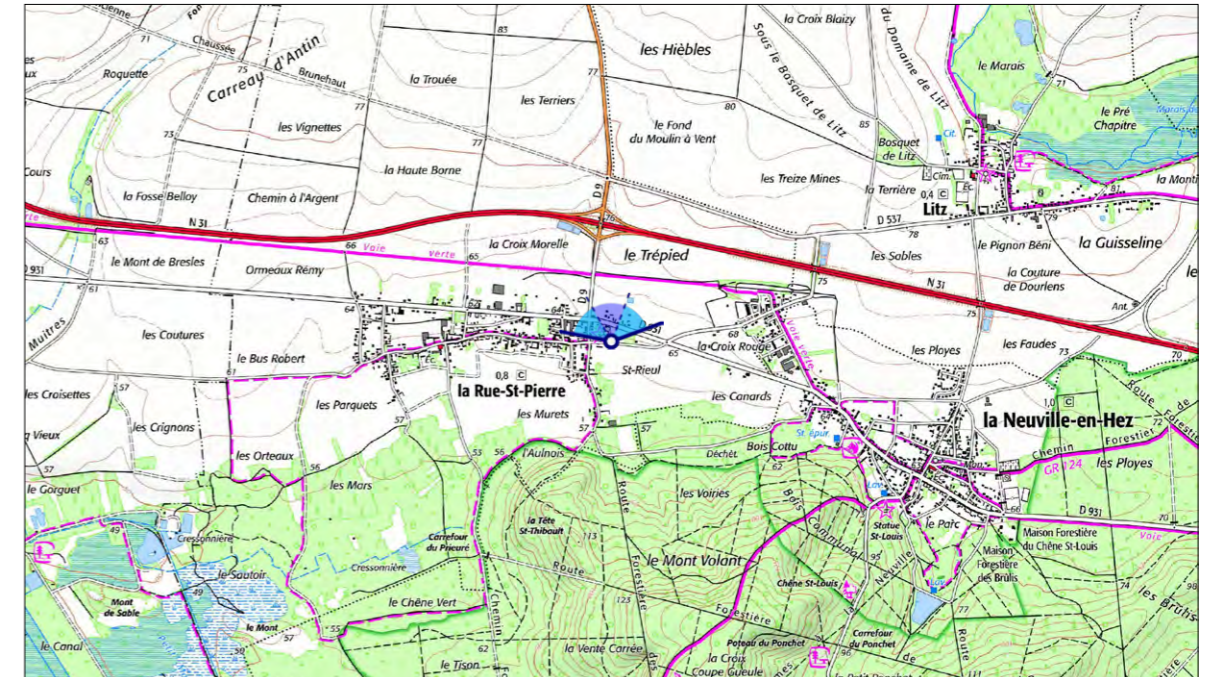
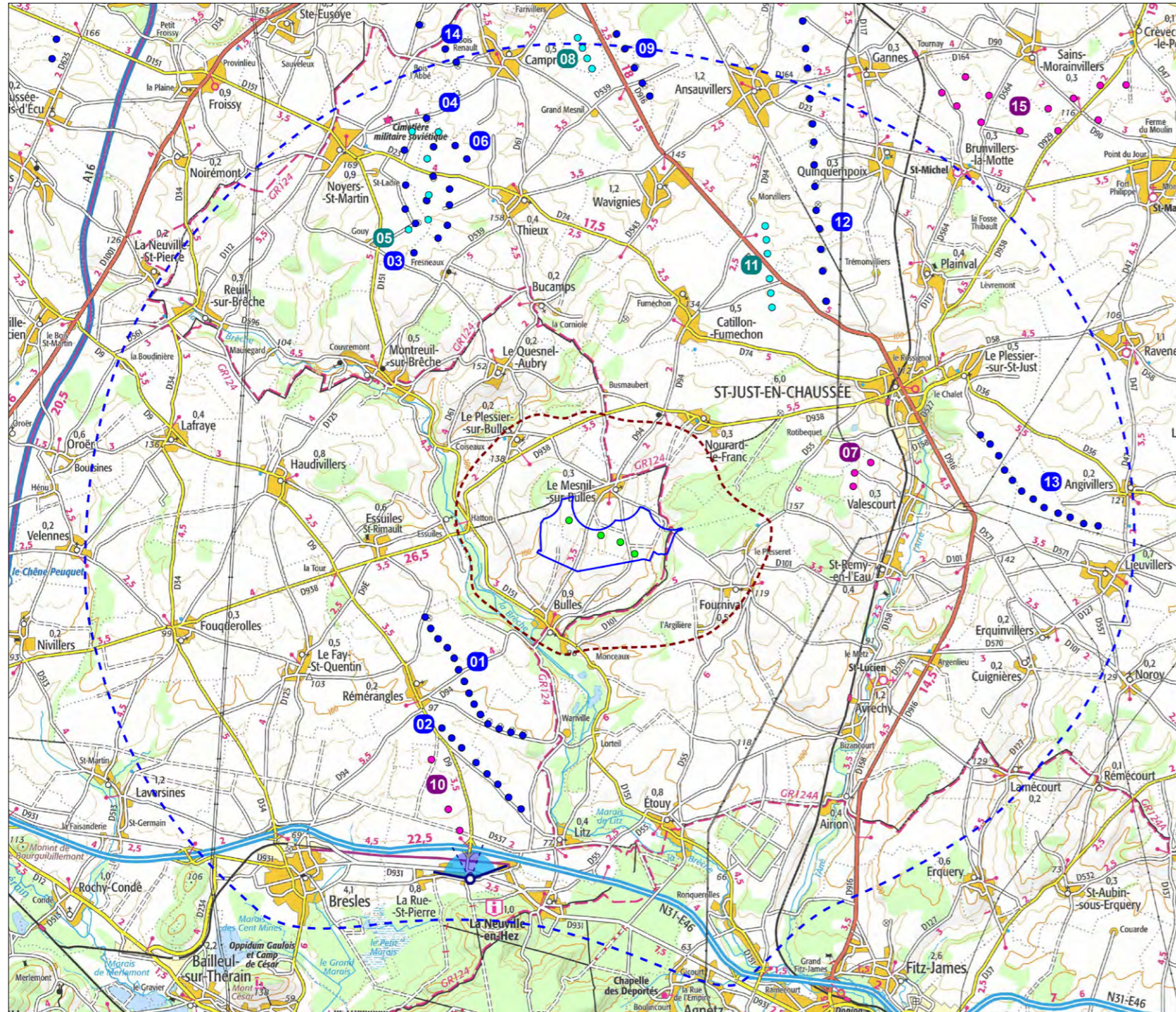
Photomontage n°24 - Vue depuis la D537 à l'ouest de Litz (commune de Litz)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°25 - Vue depuis la Grande-Rue à La Rue-Saint-Pierre (commune de La Rue-Saint-Pierre)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°18'14,2" N49°24'33,0"
- Altitude NGF du point : 63 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7 945 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 14:58
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce photomontage est pris depuis les abords de l'église classée de la Rue-Saint-Pierre. Village-rue, La Rue-St-Pierre s'est développé le long d'une route parallèle à la D931. Ne répondant pas aux codes d'organisation urbaine classiques, l'église du village se situe en son extrémité est. Son large parvis enherbé est cerné par un maillage pavillonnaire à la trame bâtie discontinu. Une éolienne du parc de la Rue-Saint-Pierre est visible à proximité immédiate de l'église avec une taille apparente équivalente au réseau électrique du village.

Malgré la présence régulière d'interstices entre chaque bâtisse, la distance (7,7 km) et la végétation constituant le courtil du village, ne permettent pas aux éoliennes du projet des Échasses d'être visibles depuis les abords de l'église protégée.

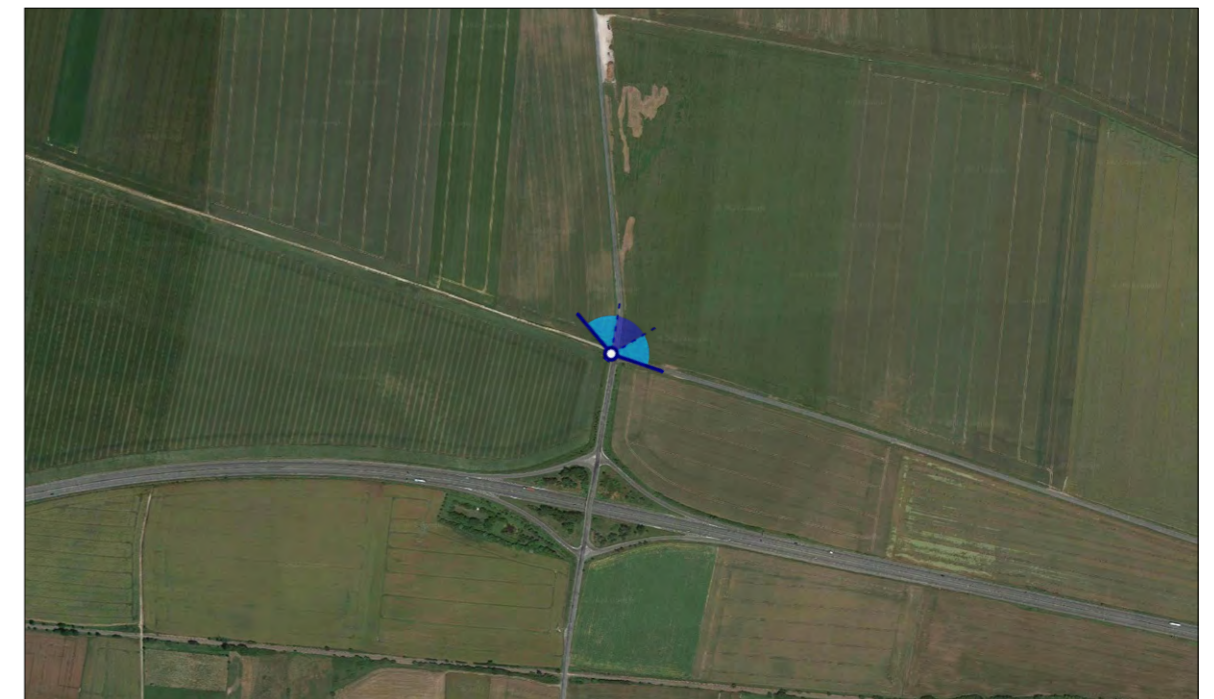
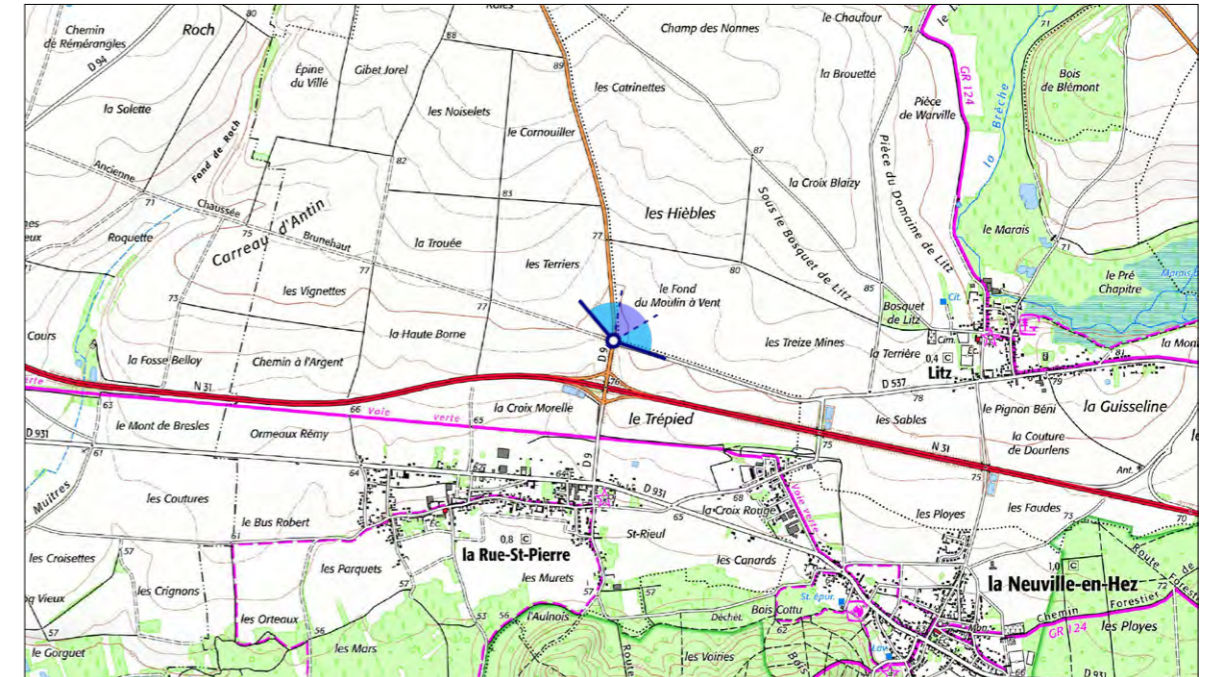
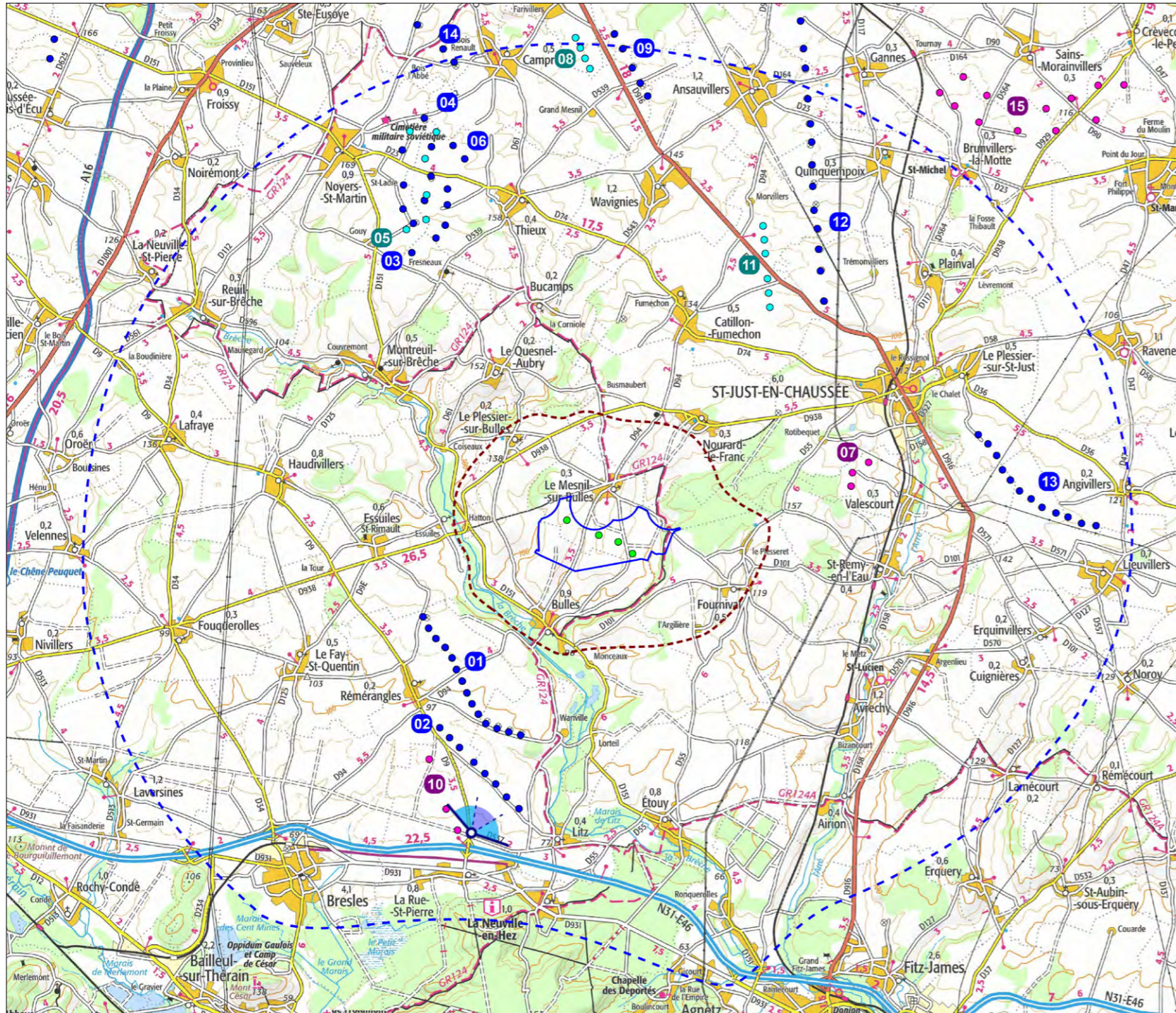
L'impact paysager du projet est donc nul.

Photomontage n°25 - Vue depuis la Grande-Rue à La Rue-Saint-Pierre (commune de La Rue-Saint-Pierre)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



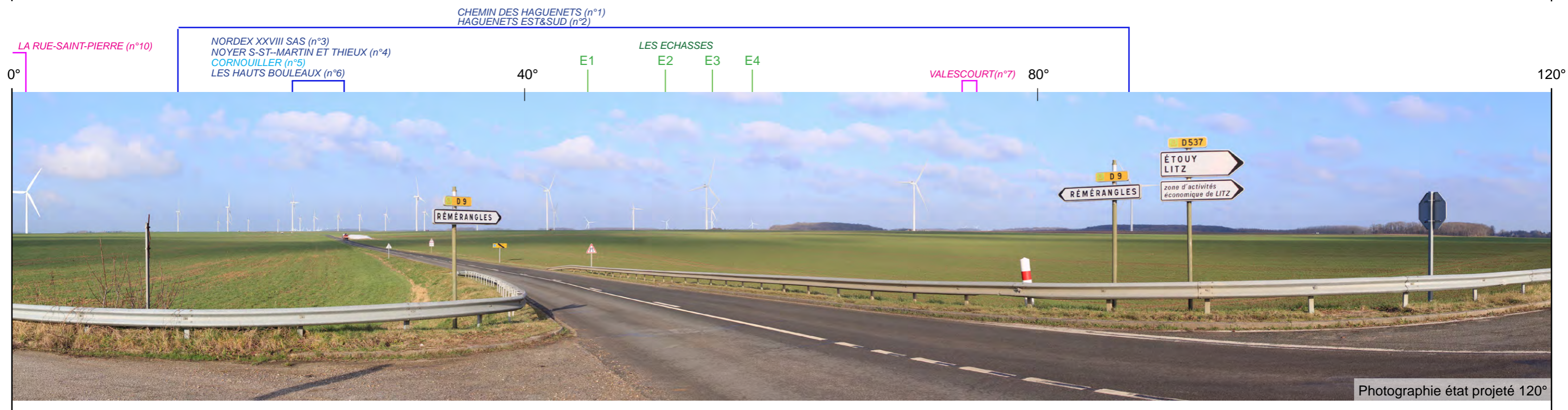
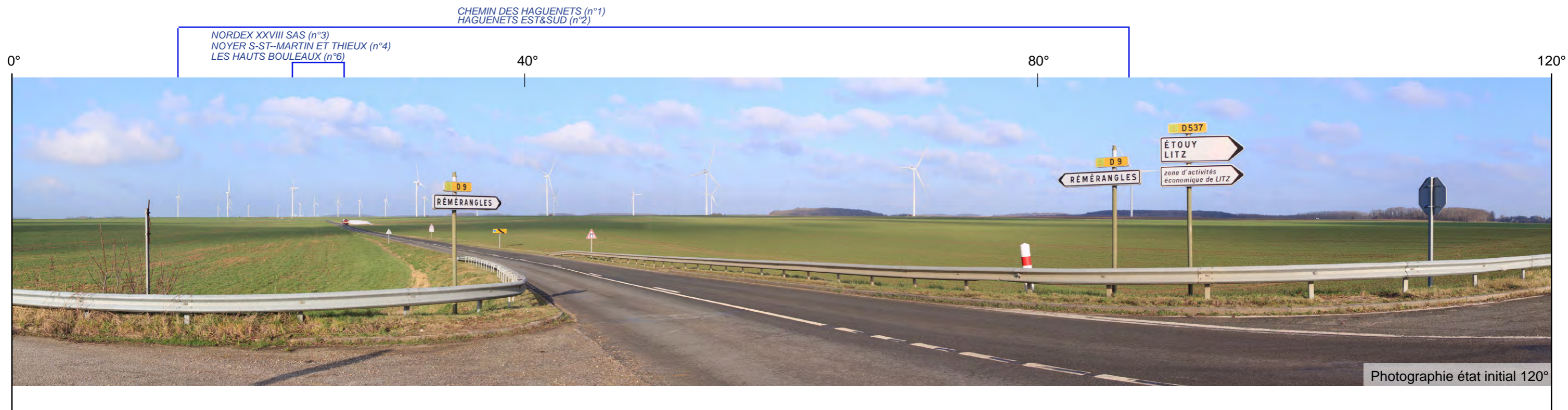


Photomontage n°26 - Vue depuis le croisement entre la D9 et la D537 au nord de la Rue-Saint-Pierre (commune de La Rue-Saint-Pierre)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°18'12,7" N49°24'59,8"
- Altitude NGF du point : 73 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7 226 m
- Condition de prise de vue : 18 janvier 2022 à 14:52
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue, pris depuis la D9 aux abords immédiats de la N31, permet la découverte d'un paysage d'openfield où la monoculture domine. Si à l'est l'horizon s'habille de boisements, annonçant la vallée de la Brèche, au nord le plateau est dépourvu de tout obstacle visuel et laisse le regard se perdre au loin.

De nombreuses éoliennes ont pris place dans le paysage et font de l'éolien un motif prépondérant. Leur disposition et leur concentration ne permettent pas d'individualiser visuellement les parcs présents et le manque de motifs verticaux, autres qu'éoliens, rend difficile d'appréhender l'échelle du paysage dans lequel ils s'inscrivent.

Le parc projeté des Echasses vient s'ajouter à ce large groupement d'éoliennes déjà présent, à l'arrière-plan des parcs du Chemin des Haguenets et Haguenets est&sud. Les éoliennes s'installent dans un rapport d'échelle deux fois inférieur aux éoliennes qui les précèdent. La bonne lisibilité de sa géométrie lui permet une bonne intégration dans le contexte éolien global et s'adapte à l'échelle du paysage. Ainsi, le parc en projet des Echasses vient densifier le motif existant sans pour autant participer à son étalement.

L'impact paysager du projet est faible.

Photomontage n°26 - Vue depuis le croisement entre la D9 et la D537 au nord de la Rue-Saint-Pierre (commune de La Rue-Saint-Pierre)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté



CHEMIN DES HAGUENETS (n°1)
HAGUENETS EST&SUD (n°2)

VALESCOURT(n°7)

80°

120°

60°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm



6.3. Synthèse des impacts de l'aire d'étude rapprochée

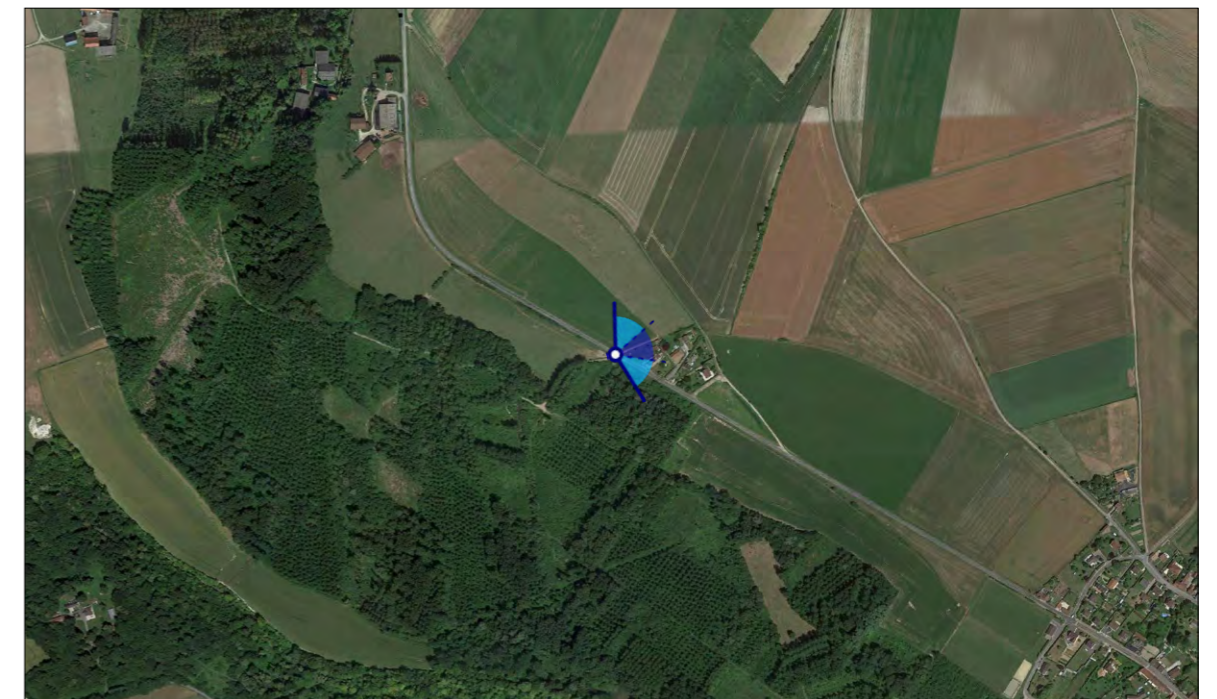
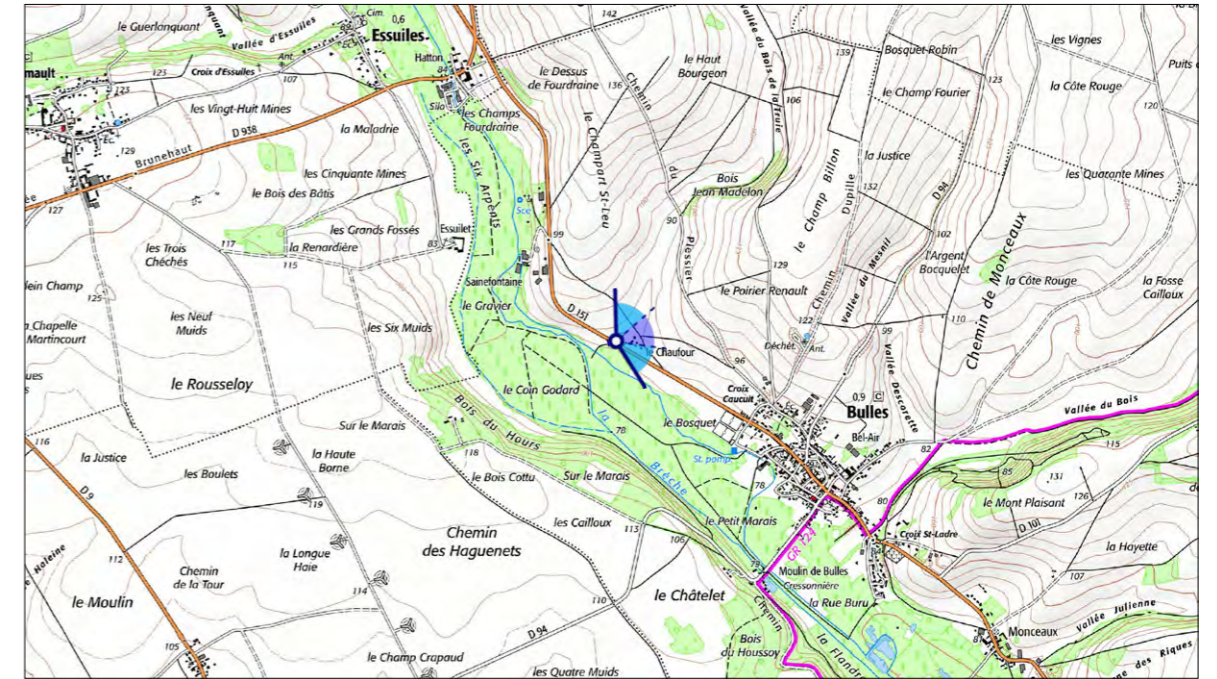
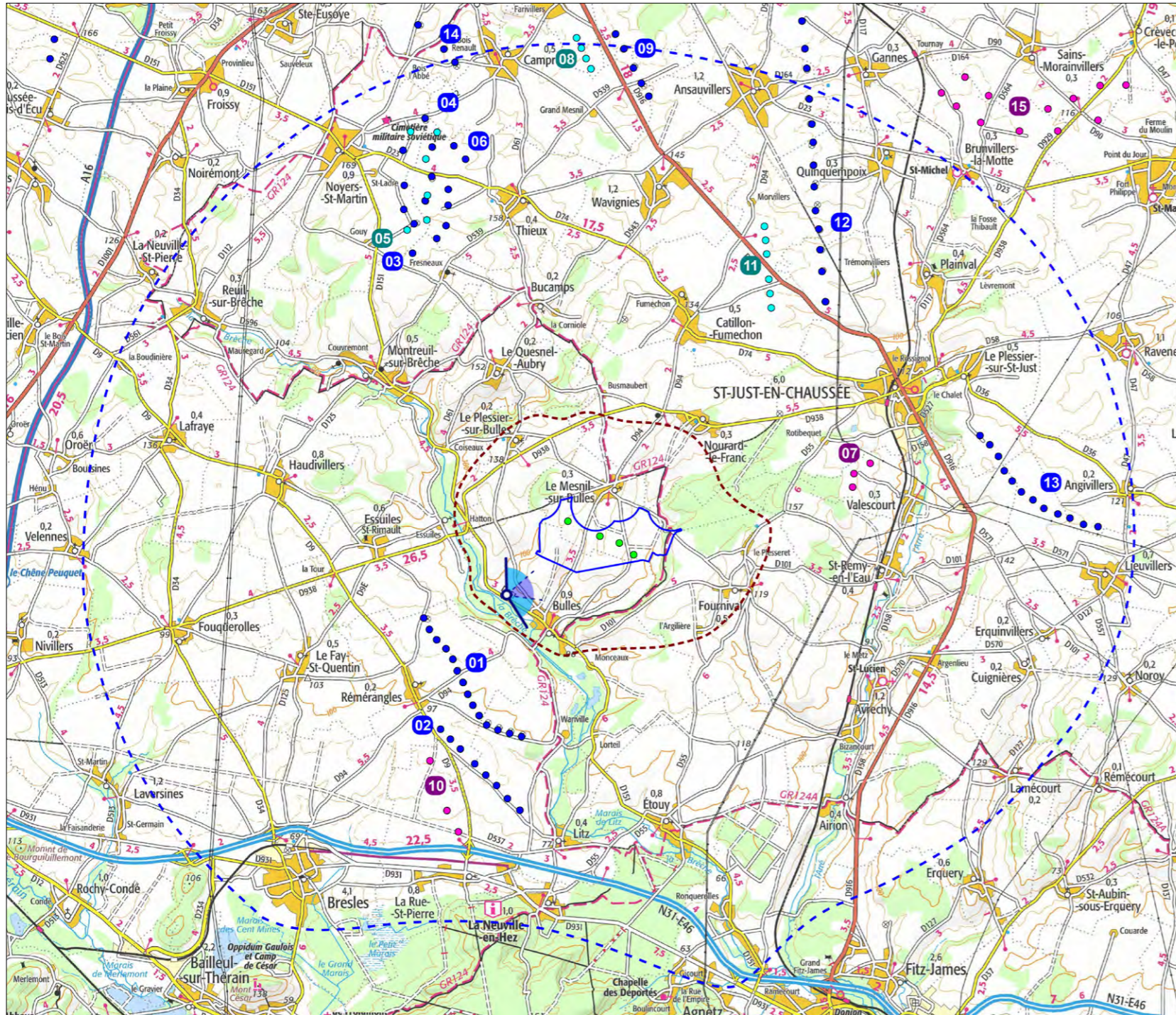
Aire d'étude rapprochée				
12	Depuis la D34 au sud de Fouquerolles	8,8	Modéré	Faible
13	Depuis la D938 à la sortie est de Saint-Rimault	8,8	Faible	Modéré
14	Depuis la route à l'est de Montreuil-sur-Brèche, sur le GR124	4,8	Très fort	Très faible à nul
15	Depuis la D112 au niveau de la nécropole de Noyers-Saint-Martin	10	Fort	Faible
16	Depuis la D539 au nord-est du Grand Mesnil	9,8	Modéré	Très faible
17	Depuis la D564 au nord de Brunvillers-la-Motte	12,1	Modéré	Faible
17C	Depuis la D936 à la sortie Ouest de Maignelay-Montigny	13,7	Modéré	Très faible
18	Depuis la D94 au nord de Catillon-Fumechon	5,8	Modéré	Nul
19	Depuis le croisement entre le GR124 et la D938 au sud de la ferme de Busmaubert	2,7	Très fort	Modéré
20	Depuis la D36 au sud-est de St-Just-en-Chaussée	8,8	Modéré	Nul
21	Depuis la D101 à l'est de Saint-Remy-en-l'Eau	6,2	Fort	Très faible à nul
22	Depuis le château de Saint-Remy-en-l'Eau	5,4	Fort	Nul
23	Depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu	6,3	Fort	Faible
23C	Depuis la D570 à l'ouest d'Argenlieu	6,3	Fort	Faible
23C-bis	Depuis le centre bourg d'Avrechy	6,1	Fort	Nul
23C_ter	Vue depuis l'Est d'Avrechy	6,6	Modéré	Faible
24	Depuis la D537 à l'ouest de Litz	6,9	Faible	Nul
25	Depuis la Grande-Rue à La Rue-Saint-Pierre	7,8	Modéré	Nul
26	Depuis le croisement entre la D9 et la D537 au nord de la Rue-Saint-Pierre	7	Modéré	Faible

Fig. 148 : Tableau de synthèse des impacts de l'aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée concentre également de nombreux enjeux, principalement liés au GR124 et à la présence de divers monuments historiques. Le paysage est moins varié que dans l'aire d'étude éloignée, avec une grande majorité de l'aire d'étude située sur le Plateau Picard, lui-même caractérisé par de vastes étendues agricoles, entrecoupées de quelques vallées et ponctuées de boisements épars. La distance au projet diminuant, le futur parc des Échasses est plus régulièrement visible dans le paysage et perçu de manière plus prégnante, même s'il est le plus souvent tronqué par la trame végétale ou par les mouvements du relief. Concernant sa relation avec les autres parcs éoliens présents, il s'insère au motif global depuis le sud et le nord où il apparaît au-devant ou à l'arrière de celui-ci. Depuis l'est ou l'ouest, il est plus facilement individualisable dans le paysage en prenant place au sein d'un espace sans éolien ou en prolongeant le motif déjà présent.

L'impact est évalué de nul à modéré.

Photomontage n°27 - Vue depuis la D151 au lieu-dit Le Chaufour (commune de Bulles)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°18'43,2" N49°27'54,6"
- Altitude NGF du point : 81 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2 190 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 12:37
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue est pris depuis la D151, longeant la rive droite de la Brèche, au niveau du hameau le Chaufour. Vers l'est, en direction du projet éolien des Échasses, un doux vallonement dessine un paysage semi-ouvert où les crêtes ferment rapidement les vues quand les vallons encadrent une perspective plus lointaine. Le faible dénivelé proposé par ce versant de la vallée ne permet pas de l'isoler visuellement des éoliennes du parc projeté. Si une des crêtes soulignant le haut de coteau, cache une grande partie du projet, l'éolienne E1 émerge de l'horizon. Une partie de son mât et l'intégralité du rotor dominant la colline. Cette dernière reste toutefois proportionnelle aux composantes paysagères, ayant un rapport d'échelle équivalent à celui des poteaux de la ligne électrique en contre-bas du relief.

Malgré la visibilité partielle des trois autres éoliennes du projet (E2, E3 et E4), une géométrie linéaire, en accord avec les lignes de force du paysage, se devine dans cette implantation.

Depuis ce point le parc projeté des Échasses s'intègre au paysage tant en proportion qu'en géométrie.

L'impact du projet est faible.

Photomontage n°27 - Vue depuis la D151 au lieu-dit Le Chauffour (commune de Bulles)
Vue orthoscopique 3x40°- Etat projeté



60°

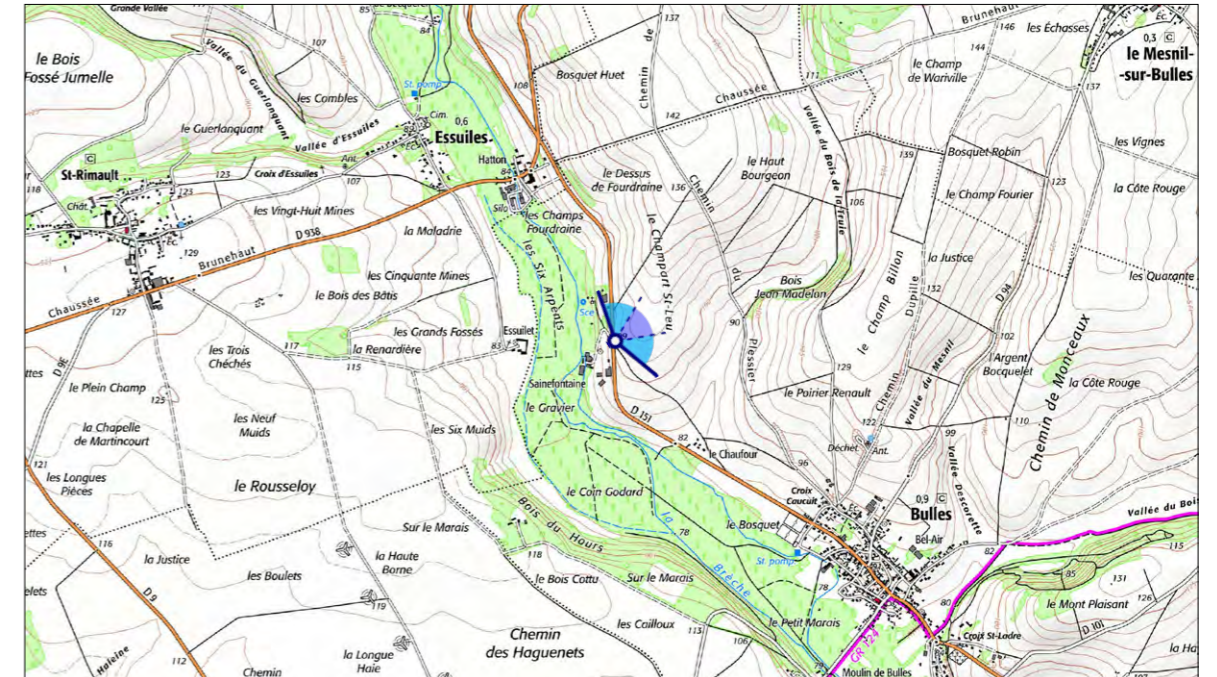
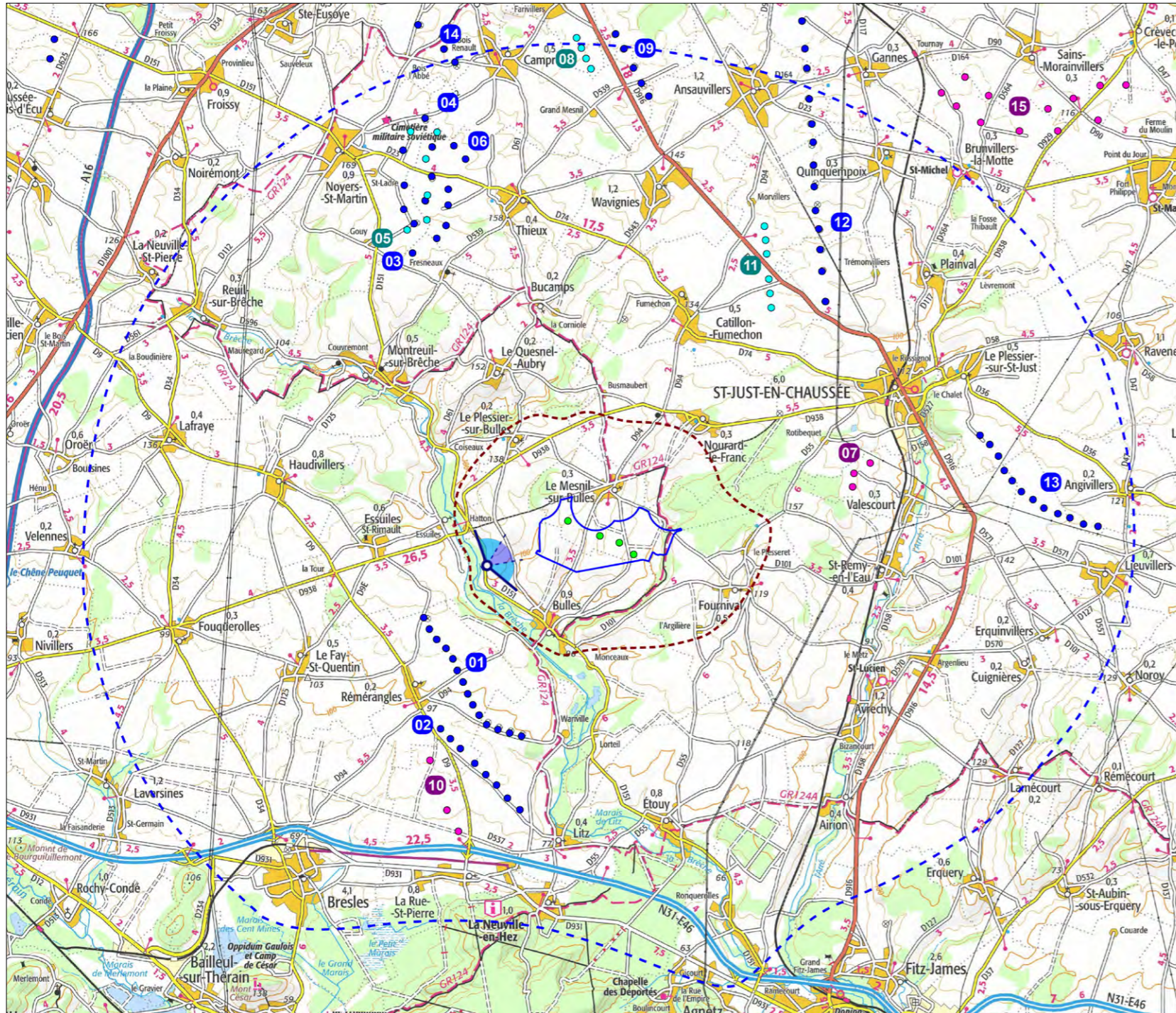
80°

120°



Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm

Photomontage n°28 - Vue depuis la D151 au lieu-dit Sainefontaine (commune de Bulles)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°18'27,1" N49°28'11,2"
- Altitude NGF du point : 99 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2 113 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 12:45
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue se place dans le prolongement du point précédent, le long de la D151. Il permet d'illustrer la visibilité du projet depuis la vallée de la Brèche et depuis le lieu-dit Sainefontaine. Ici, la départementale parcourt le versant est de la vallée. Si celui-ci est libre de toute végétation arborée et s'habille de culture, le dénivelé de la pente empêche toute vue lointaine. Aussi, le projet éolien des Échasses n'est pas visible depuis cet axe, masqué par la topographie.

L'impact paysager du projet est nul.

Photomontage n°28 - Vue depuis la D151 au lieu-dit Sainefontaine (commune de Bulles)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

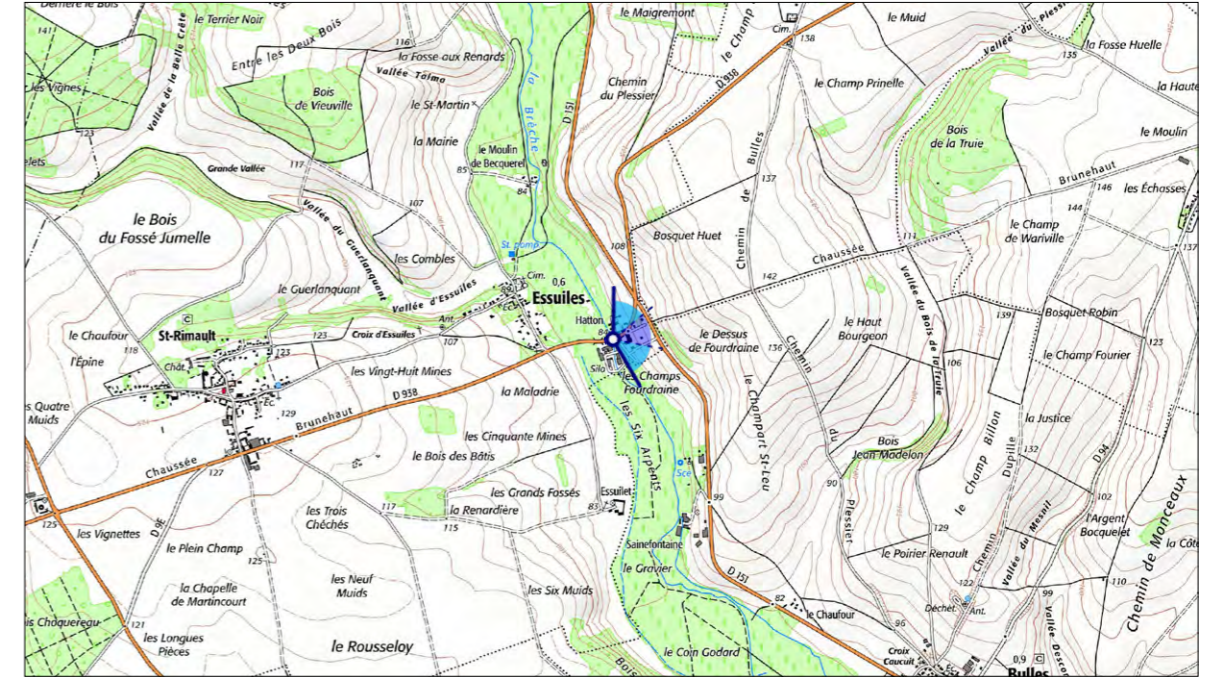
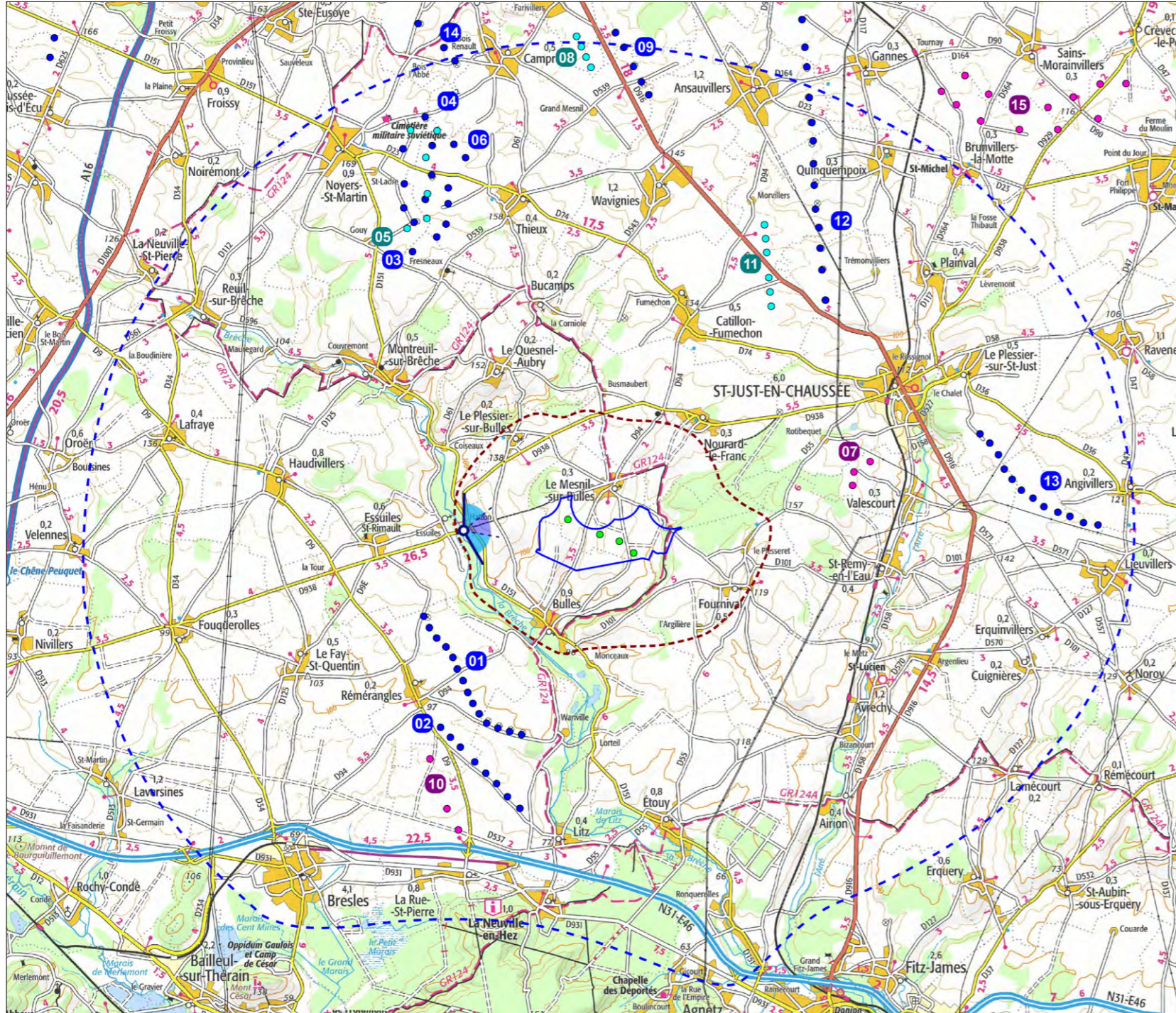
40°

60°





Photomontage n°29 - Vue depuis la D938 au centre du lieu-dit Hatton (commune d'Essoules)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°18'02,3" N49°28'37,6"
- Altitude NGF du point : 90 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2 231 m
- Condition de prise de vue : 11 janvier 2022 à 12:07
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

Ce point de vue est pris depuis la D938, lors de sa traversée du lieu-dit Hatton, situé à l'est du centre d'Essuiles. Malgré son statut de lieu-dit, sa trame bâtie groupée forme une barrière visuelle efficace, bloquant toute vue lointaine. Installé sur la rive droite de la vallée de la Brèche, ce lieu-dit se situe à 2,3 km du projet des Échasses.

Bien que les éoliennes du projet se positionnent sur le plateau à proximité du hameau, les coteaux, même peu pentus, cernant la vallée de la Brèche et habillés de végétation arborée, ne permettent pas aux éoliennes projetées d'être visibles. Couplée à la végétation, la trame urbaine forme un masque opaque à la perception du projet.

L'impact paysager est nul.

Photomontage n°29 - Vue depuis la D938 au centre du lieu-dit Hatton (commune d'Essuiles)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté

0°

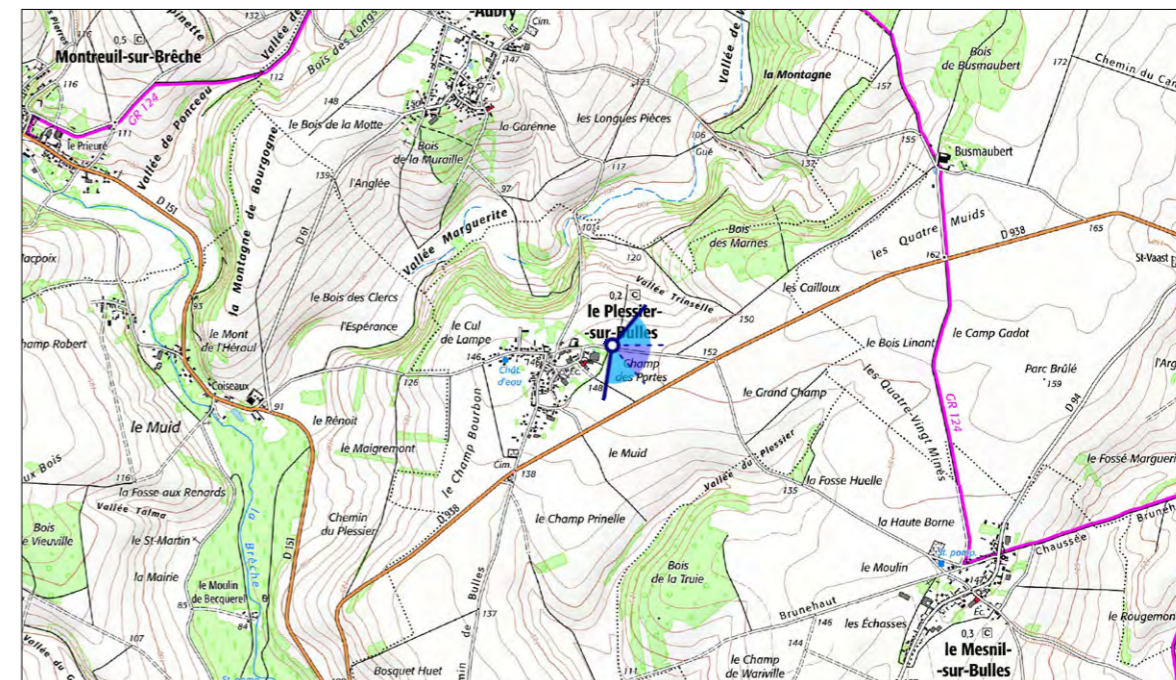
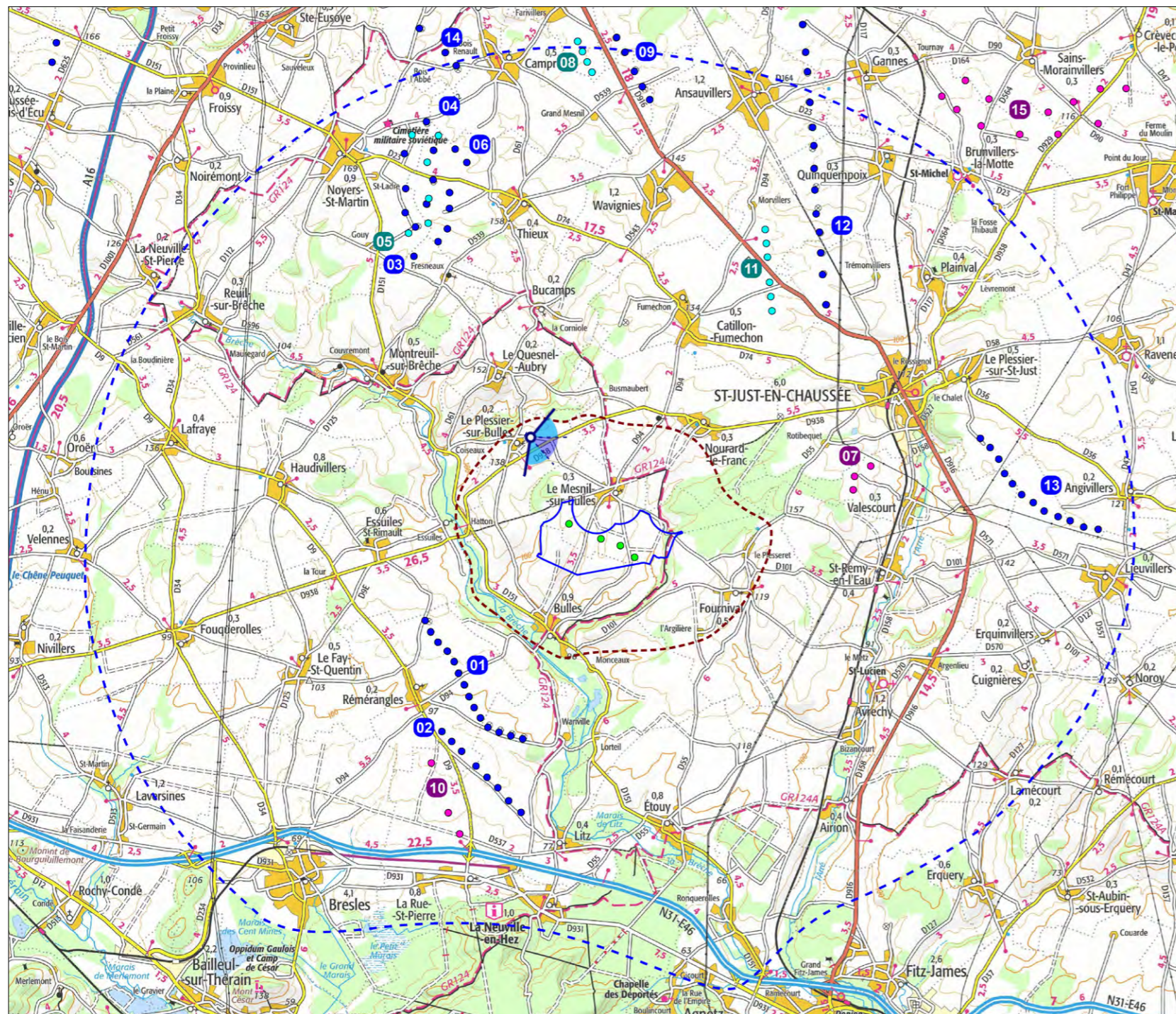
40°

60°





Photomontage n°30 - Vue depuis le croisement entre la rue des Marettes et le chemin agricole à la sortie est du Plessier-sur-Bulles (commune Le Mesnil-sur-Bulles)



Information sur le point de vue

- Coordonnées Géographiques : E002°19',11,0" N49°29'48,1"
- Altitude NGF du point : 144 m
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2 317 m
- Condition de prise de vue : 17 janvier 2022 à 16:55
- Distance orthoscopique : 40 cm (distance théorique à laquelle il convient de regarder la planche de photomontage)
- Focale de prise de vue : équivalent 50mm capteur plein format
- Angle de vue : 120° en montage diptyque 3x40°



Commentaire paysager

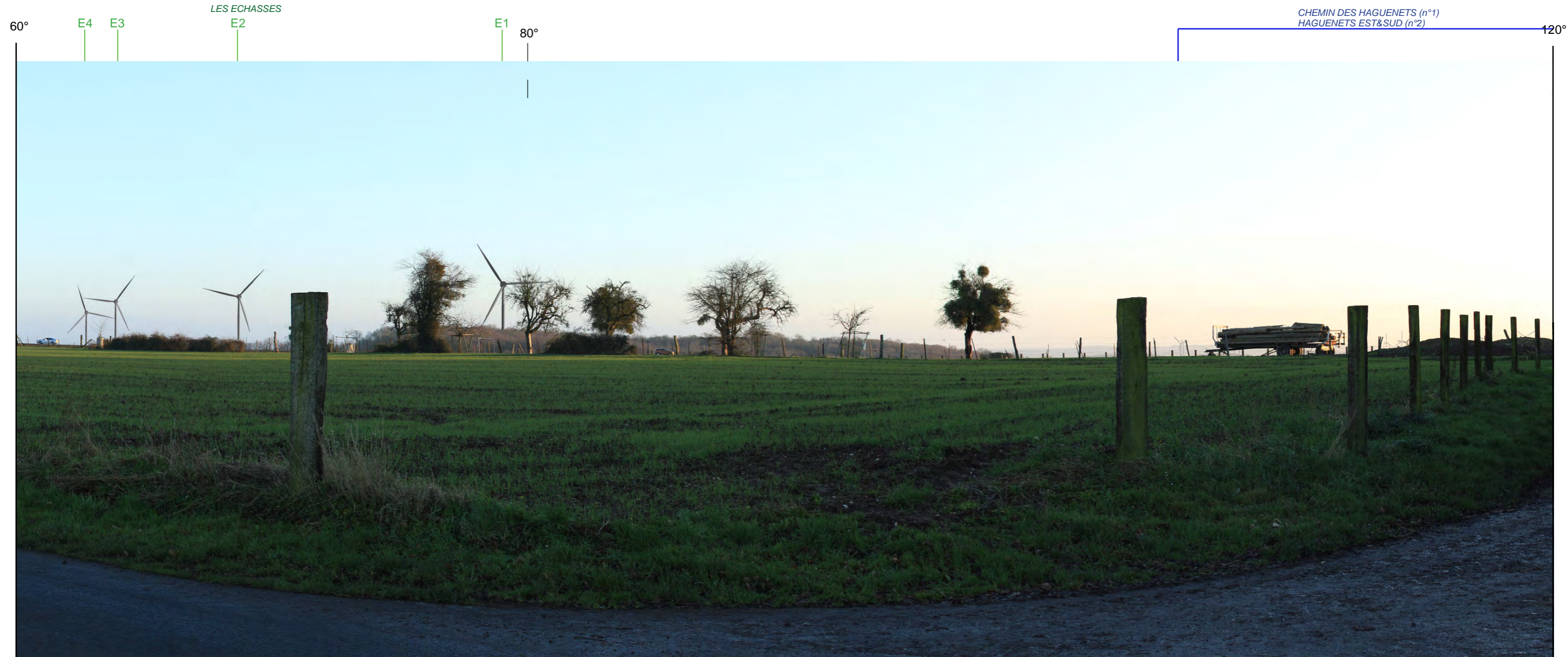
Positionné au niveau de la sortie est de Le Plessier-sur-Bulles, ce photomontage rend compte de l'ouverture du paysage et de la sensation de grandeur offerte depuis les abords du village. Les vastes étendues agricoles à perte de vue du Plateau Picard composent ce paysage d'openfield, nu de tout obstacle visuel en direction de l'est. Vers le sud, les quelques arbres accompagnant une parcelle et le Bois de la Truie en arrière-plan, rapprochent l'horizon. Les poteaux de bois, clôturant une pâture à droite de la chaussée, renforcent la perspective visuelle induite par la route.

L'éolien est très discrètement perceptible sur l'horizon au sud avec les parcs des Haguenets est & sud et Chemin des Haguenets. Le parc de Valescourt est également visible dans la continuité de la route avec une partie des rotors qui surgissent de l'horizon. Le projet des Échasses vient s'installer à l'arrière du Bois de la Truie. Sa géométrie légèrement incurvée est bien lisible dans le paysage et les éoliennes proportionnelles aux composantes paysagères et à l'échelle de celui-ci. Elles apparaissent dans un rapport d'échelle comparable aux arbres visibles au troisième plan et aux poteaux en bois du premier plan. Le parc projeté apporte toutefois un nouveau motif dans le paysage sans pour autant créer une mutation de celui-ci.

L'impact du projet est modéré.

Photomontage n°30 - Vue depuis le croisement entre la rue des Marettes et le chemin agricole à la sortie est du Plessier-sur-Bulles (commune Le Mesnil-sur-Bulles)
Vue orthoscopique 3x40° - Etat projeté





Photomontage, montage diptyque 3x40°, distance orthoscopique 40 cm